



CONTRAT DE FILIÈRES ANIMALES

OCCITANIE 2021 - 2027



**POUR UN ÉLEVAGE ET DES ENTREPRISES AGRO-ALIMENTAIRES
" BIEN DANS LEUR SOCIÉTÉ ", DURABLES, COLLABORATIFS,
VITALISANT LES TERRITOIRES À L'HORIZON 2027**



**L'OCCITANIE,
LA RÉGION DES SOLUTIONS**



la Région

SOMMAIRE

1^{RE} PARTIE : LE CONTEXTE / LES ENJEUX 5

Introduction	6
AXE 1 - Améliorer le revenu des éleveurs et créer de nouvelles valeurs ajoutées pour les productions	7
AXE 2 - Promouvoir un élevage durable et respectueux du bien-être animal	13
AXE 3 - Renforcer la diversité et la complémentarité des systèmes et des territoires	16
AXE 4 - Renouveler les générations d'éleveurs et améliorer la vivabilité des exploitations	21

2^E PARTIE : 13 FICHES ACTIONS 27

FICHE 1.1 Mieux démarquer les produits en valorisant l'identité territoriale et la réponse aux enjeux de société	28
FICHE 1.2 Innover sur les modes de commercialisation des produits régionaux	30
FICHE 1.3 Sécuriser la production pour ancrer durablement de nouvelles valorisations/ produits	32
FICHE 1.4 Accompagner la diversification des revenus en lien avec l'élevage	34
FICHE 2.1 Développer des modes de production durables	36
FICHE 2.2 Améliorer le bien-être animal et la santé des animaux	38
FICHE 2.3 Adapter l'élevage régional au changement climatique	40
FICHE 3.1 Adapter les outils de transformation pour répondre aux attentes des marchés sur tous les territoires	42
FICHE 3.2 Renforcer l'autonomie alimentaire des élevages de la région	44
FICHE 3.3 Accompagner les territoires fragiles et les filières en développement	46
FICHE 4.1 Faciliter l'installation en élevage	48
FICHE 4.2 Faciliter la vie des éleveurs, améliorer les conditions de travail	51
FICHE 4.3 Motiver les plus jeunes	54

3^E PARTIE : LE PILOTAGE DU CONTRAT DE FILIÈRE 56

FICHE PILOTAGE DU CONTRAT DE FILIÈRES ANIMALES	57
CALENDRIER LANCEMENT 2020/2021	59

Glossaire 60

DÉFIS :

*Créer plus de valeur ajoutée dans les filières animales et les territoires
Assurer la transition agro-écologique des systèmes et répondre aux attentes sociétales*

1^{RE} PARTIE :
LE CONTEXTE
LES ENJEUX

INTRODUCTION

L'élevage est présent sur 57 % de la SAU de la région et met en valeur les zones difficiles de montagnes, coteaux secs piémonts, garrigues. 41 % des exploitations agricoles régionales ont un atelier d'élevage et les produits issus de ces ateliers représentent 37,6 % du chiffre d'affaire agricole régional. Les filières de productions animales constituent ainsi des piliers majeurs de l'agriculture en Occitanie. La Région et l'Etat ont souhaité accompagner une réflexion des filières professionnelles sur les enjeux à relever pour assurer l'avenir de ces productions dans les 10 années à venir.

Ce projet s'inscrit dans un cadre régional dans lequel la Région s'est engagée sur des axes de développement stratégiques forts :

- **Un pacte Alimentation** voté le 20 décembre 2018 qui met l'accent sur les nombreux enjeux liés à l'alimentation, dont :
 - la protection et la valorisation d'un patrimoine agricole et alimentaire exceptionnel,
 - l'action pour et avec les agriculteurs, porteurs de projets et de solutions,
 - la reterritorialisation de notre alimentation et la volonté d'en faire un moteur du développement économique,
 - la préservation de l'environnement et de la santé publique,
 - l'innovation fédérant les acteurs d'une responsabilité partagée.

En prolongement de ce Pacte ont été adoptés par les élus régionaux :

- le 20 juillet 2020, le 1er acte du Programme régional de transformation – **Green New Deal** qui vise la reconquête d'une alimentation, saine et équilibrée, accessible à tous et permettant à nos producteurs de vivre décemment.

- Le 19 novembre 2020, le plan **protéines végétales** qui veut faire face au défi agro-écologique, alimentaire, et assurer l'autonomie des systèmes d'élevage vis-à-vis de l'importation de protéines végétales.

- **Une stratégie pour une agriculture durable** mise en place par la Région Occitanie le 5 mars 2020 pour accélérer la transition vers de nouveaux modèles agricoles durables, s'appuyant sur les principes de l'agro-écologie. Elle propose des solutions innovantes, telles qu'un accompagnement des porteurs de projets agricoles par un système de contrat d'agriculture durable, la création d'un forum de conseillers, le développement de la marque Sud de France, l'association des citoyens aux réflexions, la création de tiers lieux au sein des lycées agricoles...

- **Un contrat de filière agro-alimentaire** adopté par la Région Occitanie, l'Etat, l'AREA et LCA en 2020 qui prévoit 10 actions dont :
 - l'action 3 qui vise à créer et animer la plateforme alimentaire d'Occitanie afin de rapprocher et de fédérer l'ensemble des acteurs,
 - l'action 9 qui vise à encourager la création de filières d'approvisionnement régionales équitables grâce notamment à la contractualisation.

Le Plan de relance de l'Etat, par ailleurs, réaffirme la place que peuvent **prendre les projets alimentaires de territoire (PAT)**. Facilitant les dynamiques territoriales et la création de filières territorialisées, ils portent un ancrage local de l'alimentation et l'accroissement des exigences en matière d'agro-écologie et de commerce équitable.

Au niveau national, des Plans de filières nationaux ont été établis pour chacune des filières de production. Ils tracent des grands objectifs qui ont vocation à être déclinés au niveau régional en outils plus opérationnels, mobilisant l'ensemble des acteurs concernés.

C'est dans ce contexte que les responsables professionnels se sont réunis pour définir leur vision de l'élevage idéal en Occitanie à l'horizon 2027 et pour identifier les leviers d'action à mettre en place pour y parvenir. Les filières animales en Occitanie disposent en effet de nombreux atouts :

- un élevage présent sur tout le territoire,
- une pluralité des systèmes d'élevage, valorisant, entretenant et préservant la diversité de tous les territoires de la région : paysages, biodiversité, pastoralisme, races adaptées, patrimoine, savoir-faire, circuits de proximité, des systèmes de production toujours plus vertueux,
- une diversité pédoclimatique et une diversité des productions,
- des productions largement engagées en filières de qualité, SIQO dont Bio, AOP, IGP...

Des menaces fragilisent toutefois son avenir :

- un revenu insuffisant pour de nombreuses exploitations d'élevage,
- une attractivité réduite qui freine le renouvellement des générations,
- une valorisation insuffisante des productions primaires et une exportation/délocalisation de la valeur ajoutée hors du territoire régional,
- un contexte de systèmes d'élevages très variés qui nécessitent des réponses adaptées,
- une densité faible d'élevage

rendant difficile l'accès à la diversité des services nécessaires.

Les acteurs professionnels se sont ainsi mobilisés durant toute l'année 2020 pour élaborer un Contrat de Filières Animales Occitanie pour les 7 prochaines années, ambitieux et à la hauteur du potentiel des productions animales de cette région. Ce contrat porte sur toutes les filières animales : bovins lait et viande, ovins lait et viande, caprins lait et viande, volailles/palmipèdes, porcins, équins, lapins, abeilles.

Il est articulé autour de 4 axes stratégiques forts :

→ **Améliorer le revenu des éleveurs et assurer une valorisation équitable des productions**

→ **Promouvoir un élevage durable et respectueux du bien-être animal**

→ **Renforcer la diversité et la complémentarité des systèmes et territoires**

→ **Renouveler les générations d'éleveurs et améliorer la vivabilité des exploitations**

Ce contrat cosigné par la DRAAF, la Région et les représentants

des filières, définit les priorités d'actions de la profession pour les 7 prochaines années. Le pilotage de ce contrat de filière est confié au GIE Elevage, qui en concertation avec l'ensemble des filières proposera des modalités de mise en œuvre qui permettront l'engagement et la participation de chacun, et le suivi en toute transparence.

AXE 1 - AMÉLIORER LE REVENU DES ÉLEVEURS ET CRÉER DE NOUVELLES VALEURS AJOUTÉES POUR LES PRODUCTIONS

Rendre les filières animales en Occitanie plus profitables pour chacun de ses acteurs

A - LE CONTEXTE

Des produits peu rémunérateurs

En Occitanie, l'élevage herbivore est situé en grande partie dans des **zones pédoclimatiques peu favorables**, qui ne permettent pas de vendre les produits au prix du marché mondial. L'augmentation des prix des intrants ne permet souvent pas aux éleveurs de

dégager un revenu sans les aides européennes.

Les revenus des éleveurs d'Occitanie comptent **parmi les plus faibles de France**, (Résultats économiques 2017 des exploitations Agricoles du Réseau d'Information Comptable Agricole).

Par ailleurs, les prix des produits vendus aux consommateurs représentent trois fois le prix payé au producteur. Par exemple, pour les laits de vache et de brebis :

	Prix à la vente (€/L)	Prix payé au producteur (€/L)
Lait de vache	0.80	0.35
Lait de brebis	3	0.96

Tableau 1. Prix des laits de vache et de brebis (Agri'scopie 2019)

Des produits fortement orientés sur la qualité

Pour ne plus être soumises aux prix des marchés mondiaux, certaines filières ont choisi d'utiliser les SIQO pour démarquer leurs produits. L'Occitanie compte 243 signes officiels de qualité, dont 109 SIQO pour l'élevage. Elle se classe **première région française**, autant pour le nombre de

produits sous SIQO que pour la part des exploitations agricoles engagées dans ces démarches. En 2018, **10 500 élevages sont certifiés dans une démarche SIQO** (dont Agriculture Biologique), soit 30 % des élevages de la région. Pour certaines filières, cette proportion est bien

plus élevée, par exemple, près de 80 % de la production de lait de brebis est collectée pour la fabrication de fromages AOP et 80% des agneaux sous la mère sont labellisés ; 75 % de la production en volaille de chair est sous SIQO, 85 % en palmipèdes gras et 85 % des porcs.

OCCITANIE	AOP/AOC	IGP	Label Rouge	Total
Produits laitiers	10	1	/	11
Viandes bovines et ovines	3	13	17	33
Volailles et palmipèdes gras	/	10	36	46
Viande porcine	1	1	3	5
Salaisons et charcuteries	1	3	10	14

Tableau 2. 112 démarches SIQO dans les produits issus de l'élevage en Occitanie en sus de l'Agriculture Biologique

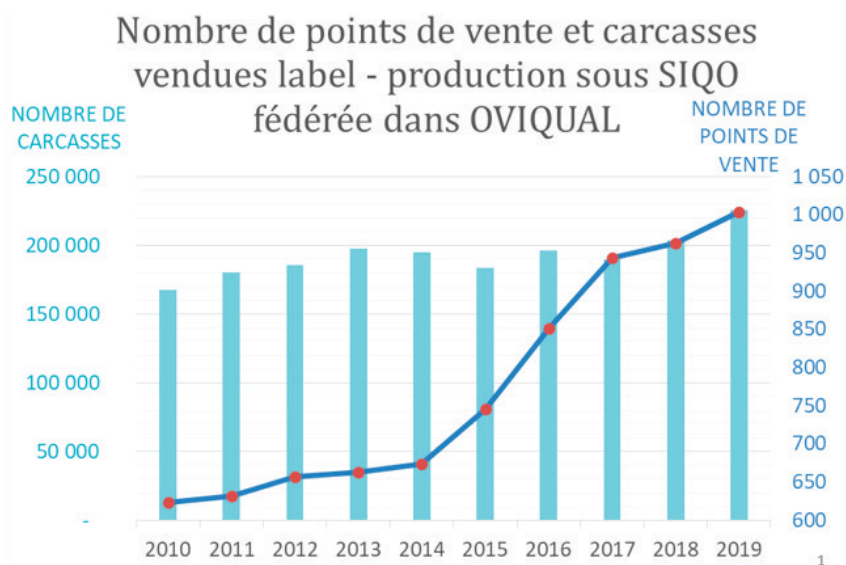
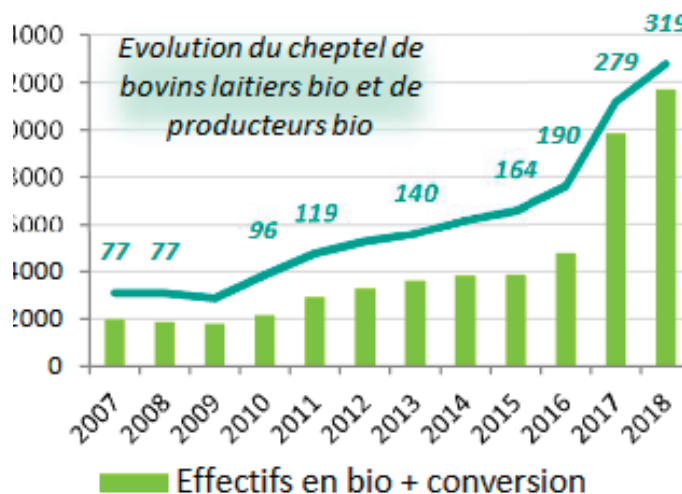
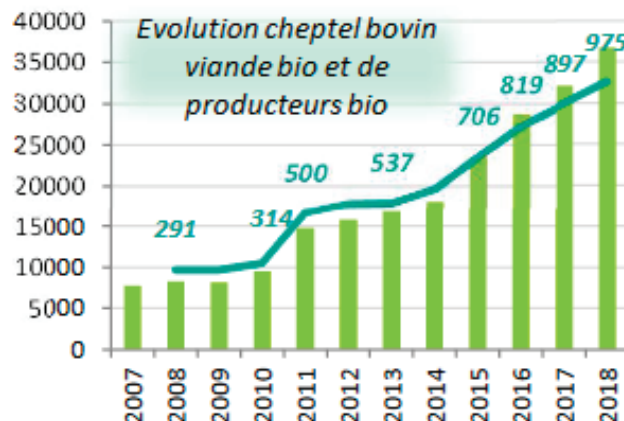


Figure 1. Dynamique de la filière agneau sous SIQO (Source : Oviqual)

En SIQO, les dynamiques commerciales sont positives même si les filières historiques en Label Rouge doivent faire face à un certain tassement des ventes. L'exemple de la dynamique de la filière ovine est caractéristique.

La **valorisation des viandes sous SIQO** est bien supérieure à celle des productions standards. Par exemple, 6 % du CA en viande bovine est généré par les viandes sous SIQO (hors Bio) alors que la production sous SIQO ne représente que 0,5 % des volumes ; en ovin, ce même rapport est de 12 % du CA pour 6,6 % des volumes de production.

Le label Agriculture Biologique concerne en tout plus de 3 000 élevages dont 198 apiculteurs. La conversion en **Agriculture Biologique** est en augmentation depuis plus de cinq ans notamment en bovins.



Source : Agence Bio / OC, 2018. ORAB, 2019.

En agriculture biologique, le différentiel de prix d'achat aux producteurs par rapport au conventionnel est très hétérogène selon les productions (de + 15 % à + 200 %), certaines filières étant en cours de structuration ou ne valorisant pas des produits finis (comme par exemple les bovins non engraisés vendus hors région pour l'engraissement).

L'impact de la certification va bien au-delà de la valorisation. Pour la grande majorité des produits, l'engagement des éleveurs en démarche de certification joue un rôle prépondérant dans la **dynamique des filières** : progrès technique, génétique...

De plus, ces produits sont commercialisés dans toute la région au travers de circuits de distribution variés (filières organisées, vente directe, magasins de producteurs et plus récemment livraison à domicile) et largement diffusés sur l'ensemble du territoire national au travers de filières organisées. Par exemple, les grands bassins de consommation de l'Agneau Label Rouge de la région sont les métropoles d'Occitanie, le pourtour méditerranéen avec une forte consommation dans le Sud-est, la région parisienne et le bassin lyonnais.

La **diffusion de ces produits à fort caractère territorial** est un atout pour la région, à **haut potentiel touristique** et aux multiples **bassins de consommation**. Les filières agricole et touristique ont des intérêts communs, et contribuent réciproquement à leur notoriété (SIQO, Irqualim - Bio, La Coopération Agricole d'Occitanie).

Enfin, la très forte dimension culturelle attachée à certains produits traditionnels de l'élevage d'Occitanie (charcuteries, fromages, foie gras, ...) porte haut les couleurs de la gastronomie française, que ce soit sur le territoire national, mais également à l'étranger.

ATOUS ET FAIBLESSES DE LA RÉGION

Atouts

- Un élevage reconnu pour ses produits de qualité, en France et à l'étranger, avec une forte identité territoriale
- De nombreuses productions labellissables en SIQO
- En agriculture biologique, des productions valorisables et de plus en plus d'élevages certifiés « bio »
- Des circuits courts qui ont le vent en poupe et un maillage dense (une quarantaine) de projets alimentaires territoriaux pour développer des politiques locales
- Fort potentiel touristique, avec de multiples bassins de consommation à haut potentiel

Faiblesses

- Un élevage dégageant parfois peu de revenus
- Dans certaines filières, le marché des SIQO n'absorbe pas tous les animaux labellissables. Des taux de pénétration des SIQO faibles en bovin viande et très faible en bovin lait. Des produits non finis en bovin viande notamment avec une faible valeur ajoutée. Aucune démarche de labellisation ou d'identification menée en Occitanie dans certaines filières, par exemple en équins.
- Un différentiel de prix parfois insuffisant entre SIQO et cours mondial y compris en Agriculture Biologique.
- Des filières encore en cours de structuration pour certaines (notamment en bovin viande)
- Des abandons d'éleveurs fréquents en circuits courts (contraintes sanitaires, investissements, organisation du travail, manque d'accompagnement technique...). Une valorisation insuffisante pour les chevaux de selle (fiscalité, concurrence des non professionnels, concurrence entre régions...)

Une meilleure valorisation des produits et l'obtention d'un revenu correct constituent une

priorité pour le maintien de filières d'élevage dynamiques, viables et porteuses d'emplois, et

s'inscrivant dans une agriculture durable qui répond aux attentes sociétales.

B - LES ACTIONS

Action 1.1 : Mieux démarquer les produits en valorisant l'identité territoriale et la réponse aux enjeux de société actuels

Dans certaines productions, les éleveurs sont prêts à répondre aux attentes des consommateurs et de la société, d'un renforcement des exigences environnementales et du bien-être animal, en démarquant les produits avec une identité territoriale ou de système de production valorisant (ex labellisation pastoralisme). L'objectif est bien d'utiliser le levier de la démarcation pour créer de la valeur et faire en sorte que sa répartition rétribue les contraintes supplémentaires, les surcoûts et les risques pris par les producteurs pour l'évolution des modes de production. Il convient de travailler sur les cahiers des charges et si nécessaire l'évolution de leurs critères.

Le renforcement des critères, dans les cahiers des charges doit pouvoir s'accompagner d'une meilleure valorisation des productions.

Les cahiers des charges SIQO évoluent de manière à prendre en compte les **attentes sociétales** en termes d'**environnement** et de **bien-être animal**. Certains modes de production régionaux doivent être revus pour répondre à ces attentes, aux nouvelles exigences environnementales et à la nouvelle donne climatique. Leur prise en compte implique nécessairement les organismes techniques (sélection génétique adaptée, bâtiments, alimentation, techniques culturales, ...). L'assistance technique des pro-

ducteurs doit être mobilisée pour accompagner les producteurs dans cette dynamique.

Il conviendra de travailler sur l'identification de débouchés qui soient rémunérateurs sur ces segments renforcés de qualité, sur les filières courtes ou filières longues.

Les démarches territorialisées pourront s'appuyer sur les projets alimentaires territoriaux, là où ils existent, afin de favoriser des actions cohérentes entre les différents acteurs des filières.

Enfin, la communication sur ces produits doit être renforcée en insistant sur la recherche d'équité à tous les maillons de la filière, la qualité des produits et leur lien fort au territoire.

OBJECTIFS :

- **Amener les productions animales à mieux répondre aux demandes des citoyens d'Occitanie et aux nouvelles exigences environnementales (produits de qualité, Bio, identité territoriale, races locales, pastoralisme, protection de l'environnement, ...), en liant étroitement cette différenciation à une meilleure valorisation des produits**
- **Communiquer positivement sur les produits issus de l'agriculture et renforcer le lien avec les consommateurs**

Action 1.2 : Innover sur les modes de commercialisation des produits régionaux

Dans le cadre du Pacte alimentation de la Région Occitanie, la parole a été donnée aux consommateurs et consommatrices d'Occitanie, via une large enquête à laquelle près de 55 000 personnes ont répondu. De réelles attentes envers une meilleure identification de l'origine locale ou régionale des produits se sont dégagées de ce questionnaire : 92% des répondants privilégieraient ainsi les aliments produits en Occitanie s'ils étaient facilement identifiables. Si la grande distribution reste très majoritaire dans l'approvisionnement des consommateurs, les circuits-courts ou de proximité sont également plébiscités (marchés de plein vent, magasins de producteurs, vente directe à la ferme, AMAP, ...). Faciliter l'accès aux produits locaux apparaît nécessaire, en développant notamment de nouveaux modes de mises en

marchés des productions, en accompagnant le regroupement de l'offre et en professionnalisant les porteurs de projet. Les circuits courts permettent de conforter de nombreuses exploitations d'élevage ou d'installer des associés en valorisant ainsi tout ou partie de leur production. Un accompagnement technique des producteurs parfois isolés est nécessaire sur la transformation de leur produit, l'organisation du travail, les normes en vigueur, la productivité nécessaire de leur élevage, la qualité des produits, la gestion de crise sanitaire, la réception du public... Ces modes de production nécessitent également des investissements dans des outils de transformation et de logement des animaux coûteux, qui doivent être accompagnés par les pouvoirs publics. La restauration commerciale et la restauration collective peuvent aussi constituer des opportuni-

tés de marchés importantes ou complémentaires sous réserve de veiller à une valorisation suffisante. Pour faciliter la vente des produits des territoires au niveau de la restauration commerciale et de la restauration collective, il est aussi nécessaire d'apporter un appui aux producteurs et groupements de producteurs pour leur permettre de répondre aux appels d'offres. En outre, un appui aux acheteurs doit aussi être envisagé pour les aider à rédiger des cahiers des charges qui permettent d'inclure les productions régionales.

La diversification des moyens de commercialisation permet la création de valeur ajoutée et la diversification des débouchés.

OBJECTIFS :

- **Organiser la reconquête des marchés de proximité (restauration commerciale, restauration collective, ...)**
- **Mobiliser les filières pour la conquête des débouchés à l'export**
- **Innover pour répondre à la demande en croissance pour les circuits courts**

Action 1.3 : Sécuriser la production pour ancrer durablement de nouvelles valorisations/produits

La sécurisation des marchés et des producteurs engagés sur certains de ces marchés, nécessite de structurer davantage l'offre et de renforcer la contractualisation. On peut citer le contexte de la filière bovin viande (plus de 50 % des UGB de la région) qui produit 770 000 bovins dont 56

% sont vendus en maigre, avec de ce fait une perte de la valeur ajoutée potentielle. La filière de production de bovins finis ne pourra se construire qu'en mettant en place une contractualisation permettant à l'éleveur d'engager des frais de finition des animaux sans crainte d'une

perte liée à une baisse des prix. La recherche d'une plus forte adéquation des produits au marché nécessite de mettre en place un accompagnement technique, et de disposer d'indicateurs régionaux de coûts de revient. Il est envisagé de travailler à la mise en place de caisses de péréquation

destinées à réduire les prises de risque (par exemple, sécuriser la phase d'engraissement des bovins tel que cela a pu être mis en place dans d'autres régions). La contractualisation est la clé de la construction d'une filière de valorisation équitable des produits. Pour une bonne répartition des

coûts au sein de la filière, il est nécessaire de disposer d'observatoires régionaux des coûts et d'outils de prévision de mise en marché.

Les produits destinés à l'export doivent être adaptés aux besoins des marchés afin de créer de la valeur sur ces marchés (mise en

place des infrastructures nécessaires à la mise en place des quarantaines).

Des éléments techniques nouveaux doivent être collectés au travers d'expérimentations afin d'adapter les productions régionales aux attentes du marché et des territoires.

OBJECTIFS :

- **Mettre en place des relations contractuelles équilibrées entre les différents maillons de la filière pour renforcer la création de valeur sur le territoire régional**
- **Connaître et suivre les marchés**
- **Accompagner le risque pris par les éleveurs s'engageant sur de nouvelles productions valorisant l'ensemble de la filière**

Action 1.4 : Accompagner la diversification des revenus en lien avec l'élevage

En plus de l'activité d'élevage, il existe des moyens de diversifier les sources de revenu : l'agritourisme met en valeur l'image de la région et constitue un complément de revenu permettant d'atteindre la rentabilité de l'exploitation. Il participe à renforcer le lien avec les consommateurs, à mettre en valeur et revitaliser les territoires. Pour se développer et offrir des prestations de qualité, il faut aider les investissements et aider à la communication ou labellisation.

Certains projets alimentaires territoriaux développent des actions autour de l'agritourisme et du patrimoine alimentaire et culinaire. Il sera intéressant de faire le lien avec ces initiatives.

Une meilleure valorisation des coproduits peut permettre d'apporter également un complément de revenu non négligeable et diminuer les coûts de gestion de certains sous-produits pou-

vant être considérés comme des « déchets » pour les outils de transformation. Avec un volume de 12,1 millions de tonnes de matière sèche, la production de coproduits a augmenté de manière significative depuis 2007 ; l'alimentation des animaux de rente reste la voie de valorisation privilégiée des coproduits des industries agro-alimentaires.

Ainsi il faut optimiser les liens avec l'industrie des territoires pour utiliser et valoriser ces coproduits : pet food, cuirs, peaux, laine, fabrication de duvets ou industrie pharmaceutique. Les techniques d'élevage (conduites, races, ...) ont en particulier des impacts déterminants sur les voies de valorisation dans l'industrie pour certains sous-produits tels que les peaux et les laines. Les travaux préparatoires à l'élaboration d'une stratégie Textiles et Cuirs en Occitanie ont mis en évidence les potentiels de

développement de ces nouvelles valorisations, qu'il pourra être stratégique d'aller chercher.

Par ailleurs, la production d'énergie verte est intéressante pour les exploitations agricoles en termes de revenus et d'image. Le montage de ces projets nécessite un accompagnement juridique spécifique et ces projets sont souvent coûteux et nécessitent des investissements lourds.

Les services environnementaux peuvent également faire l'objet de rémunération de services avec les collectivités territoriales.

La création de nouveaux ateliers sur les exploitations en complément des ateliers d'élevages existants peut également être promue afin de diversifier les sources de revenus et utiliser au mieux les ressources alimentaires (atelier de chevaux notamment).

OBJECTIFS :

- **Diversifier les revenus pour renforcer la viabilité des exploitations**
- **Intégrer dans les modes de production la valorisation des coproduits pour créer de nouvelles activités économiques, sources de revenus complémentaires pour les éleveurs et les territoires**

AXE 2 - PROMOUVOIR UN ÉLEVAGE DURABLE ET RESPECTUEUX DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Rendre l'élevage d'Occitanie exemplaire en matière de bien-être animal et de durabilité

A - LE CONTEXTE

Des filières performantes engagées pour répondre aux enjeux environnementaux, sanitaires, économiques et sociétaux

Depuis quelques années, les filières d'élevage sont dévalorisées et déconsidérées par une partie de la société par rapport à l'utilisation d'intrants chimiques (antibiotiques, produits phytosanitaires), aux atteintes au bien-être animal (transport, abattage), à l'émission de Gaz à Effets de Serre. On observe chez certaines catégories de la population une diminution de la consommation de produits d'origine animale pour ces raisons. Pourtant la profession agricole et les éleveurs en particulier sont engagés depuis longtemps pour l'amélioration de leurs pratiques, et dans la réalisation d'investissements, permettant de réduire l'empreinte de l'activité agricole sur le milieu, d'améliorer le bien-être des animaux, accompagnés en cela par des politiques publiques ou les filières. Il convient de mieux faire reconnaître ce qui est engagé ainsi que les résultats déjà obtenus. Il convient également de poursuivre la dynamique engagée et de continuer à faire évoluer les systèmes et modes de productions pour répondre aux enjeux multiples et aux exigences de la durabilité et du bien-être animal, dans le cadre de la triple performance.

Le bien-être animal, la qualité sanitaire des produits ne s'arrêtent pas à l'exploitation, ils

concernent aussi d'autres maillons de la filière : transporteurs et abatteurs.

Il conviendra de travailler sur la communication pour diffuser les résultats obtenus en lien avec l'action 1.1. et sensibiliser l'ensemble des acteurs. Cet objectif rejoint également celui de la démarcation des produits. L'engagement sur ces valeurs doit aussi permettre une meilleure valorisation des produits.

Aujourd'hui, des outils sont déjà disponibles et visent entre autres à répondre aux enjeux des demandes sociétales :

→ Les filières d'élevage travaillent pour l'amélioration du bien-être des animaux. Engagées dans une démarche de progrès et de transparence, elles sont en train de mettre au point des outils avec les Instituts techniques, les interprofessions, les acteurs des filières et les ONG, pour évaluer ce bien-être animal dans les élevages (diagnostics, applications smartphones...). Des diagnostics ont émergé tels que Ebene en volailles et lapins, Geep en porcs, Charte Bien-Être Equin, PalmiGconfiance en palmipèdes gras, Boviwell en bovins, le Code Mutuel en caprins, et doivent être déployés à grande échelle auprès des producteurs.

→ Le bien-être animal se traduit également par la bonne santé des animaux. Toutes les filières animales sont aujourd'hui vigilantes face aux risques sanitaires et leurs répercussions économiques sur tous les maillons de la filière. Par exemple, avec le risque Influenza Aviaire ou la Fièvre Porcine Africaine, les filières « viandes blanches » ont aujourd'hui mis en place des plans d'actions nationaux, comportant tous des mesures de biosécurité en élevage. Ces mesures demandent un accompagnement technique des éleveurs pour revoir jusqu'à leur conduite d'élevage et des investissements considérables au niveau de leurs exploitations.

→ Le bien-être animal est également à prendre en compte au niveau de l'abattage : pour les petites structures, les territoires sans services d'abattage proches et les systèmes d'élevage déjà respectueux du « BEA ». Le développement de l'abattage à la ferme/abattoir mobile pourrait être intéressant. La suppression du transport vers l'abattoir permettrait de réduire d'autant le stress des animaux.

→ La diminution de l'utilisation des antibiotiques pouvant générer l'apparition d'antibiorésistances en médecine humaine doit notamment être poursuivie.

→ La maîtrise de l'impact environnemental en élevage est une préoccupation de l'ensemble des filières : diminution des intrants, gestion des effluents (tenue d'un cahier d'épandage) ; collecte et recyclage des déchets agricoles (emballages, films et ficelles, etc.) via des filières organisées, participation des systèmes prairiaux au stockage de carbone, ainsi qu'à la préservation de la qualité des sols, de l'eau et de la biodiversité. Certains élevages consomment très peu d'énergie ;

voire, sont capables d'en produire (méthanisation, photovoltaïque...). Certains critères sont aujourd'hui intégrés dans des démarches qualité (SIQO, Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage...).

Sur cette thématique environnementale, des démarches voient le jour :

- la Certification Environnementale HVE qui nécessite encore des adaptations pour être en cohérence avec les enjeux environnementaux spécifiques à l'élevage. En juillet 2020, sur 8218 exploitations labellisées HVE3 en France, on en compte 261 en élevage.
- l'agriculture biologique, pour laquelle l'Occitanie est la première région française,
- le diagnostic CAP2Er, qui permet d'engager les élevages

dans un plan de réduction des émissions de GES. La Stratégie Agriculture durable de la région Occitanie, qui vise à définir les conditions d'accompagnement d'une transition massive vers l'agroécologie.

Ces outils méritent d'être développés au travers d'actions régionales pour répondre à ces différents enjeux sociétaux (BEA, environnement, santé) afin d'amener l'élevage à être de plus en plus durable.

Par ailleurs, il conviendra aussi de s'appuyer sur la stratégie Agriculture durable mise en place par la Région Occitanie pour une transition massive vers l'agro-écologie, qui propose notamment des moyens d'accompagnement aux agriculteurs.

Un élevage à adapter aux évolutions climatiques

Les conditions climatiques sont de plus en plus difficiles : forte augmentation des températures l'été, augmentation de l'évapotranspiration et des périodes de sécheresse. Ces dernières années, ces conditions ont parfois engendré des achats plus importants sur les postes dédiés à l'alimentation. La région est touchée par ces changements dont les conséquences sur les productions fourragères sont entre autres : impacts sur les rendements, expansion des parasites, stress thermique, évolution des dates de semis et de récolte, modification du cycle de la pousse de l'herbe. En po-

lyculture-élevage, les cultures et les espèces culturales et/ou fourragères adaptées à la sécheresse doivent être développées. L'agronomie doit se remettre au service de l'élevage et inversement notamment en lien avec le Plan Protéines de la Région.

On pourrait évoquer la notion de « deuxième hiver » (été, sécheresse) et de « deuxième printemps » (automne plus doux). De nouvelles périodes de pousse de l'herbe apparaissent qui pourront être valorisées par l'adaptation des pratiques (plus d'arbres dans les prés pour favoriser l'ombre, un apport en fourrage l'été, un retour plus tardif en stabulation

à l'automne...), à étudier en fonction des territoires.

Les bâtiments d'élevage, étant initialement prévus pour la période hivernale, ne sont plus toujours adaptés à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des fortes chaleurs. Cela peut entraîner une diminution de la production, en qualité et en quantité, comme par exemple des mortalités importantes pour les mises-bas d'été. De nouveaux aménagements sont à étudier et à prévoir pour les années à venir (isolation, ventilation...).

ATOUTS ET FAIBLESSES DE LA RÉGION

Points forts

→ Une situation bonne au niveau sanitaire. Une faible densité d'élevage et une forte organisation collective qui favorisent la maîtrise sanitaire et permettent d'abaisser fortement le recours aux médicaments vétérinaires

Points faibles

→ Le changement climatique va accroître l'augmentation des températures en été (manque de fourrage et stress thermique des animaux) et les sécheresses et va accentuer les épisodes cévenols (pluie sur des périodes limitées)

Points forts

- Des exploitations de petite taille
- Des modes de production vertueux (volailles en liberté, élevages de ruminants extensifs dans leur majorité, pâturage mixte avec des équins) qui sont source d'aménités : biodiversité, paysages, structure des sols, vitalité des territoires, limitation des risques incendies, entretien des parcelles à faible potentiel

Points faibles

- Des retards et des frais de surveillance plus élevés en allaitant qu'en lait qui défavorisent notre région par rapport aux régions de l'ouest. Des systèmes de production (transhumance) favorisent le mélange d'animaux et rendent difficile la maîtrise sanitaire. Difficulté de maîtrise sanitaire pour les élevages en contact avec la faune sauvage
- Des investissements à réaliser dans la biosécurité
- Des quantités de produits insuffisantes pour répondre aux appels d'offre
- A conforter et à valoriser (labellisation, vente de carbone...)
Démarquer notre élevage régional des idées reçues sur l'élevage (Etats Unis...)

B - LES ACTIONS

Action 2.1 : Développer des modes de production durables

Pour être le plus durable possible, l'élevage se doit d'être performant sur les aspects économiques, environnementaux et sociétaux, les questions environnementales, sanitaires, de bien-

être animal mais sans dégrader le résultat économique. Un travail doit être fait pour sensibiliser encore plus d'éleveurs à cet enjeu de triple performance, les aider à mesurer les performances

de leur exploitation dans ce domaine pour pouvoir ensuite communiquer au grand public sur les pratiques des éleveurs.

OBJECTIFS :

- **Mobiliser les filières animales dans la stratégie Agriculture durable de la Région Occitanie**
- **Accompagner tous les éleveurs dans la transition vers l'agriculture durable**
- **Conduire l'élevage d'Occitanie à une reconnaissance de sa performance Bas carbone**

Action 2.2 : Améliorer le bien-être animal et la santé des animaux

Le bien-être animal est au cœur des préoccupations sociétales et de la profession agricole. Il est lié à la santé des animaux, ainsi qu'aux pratiques et conditions d'élevage. Les performances économiques des élevages sont également fortement liées à la santé des animaux. Prévenir les maladies nécessite d'investir dans la recherche sur les maladies émergentes notamment spécifiques à notre région ou nos modes d'élevage. La génétique, la réalisation de diagnostics et l'élaboration de plans de

lutte doivent permettre d'éviter qu'une maladie ne se répande. L'accent doit être porté sur la prévention des maladies ou problèmes sanitaires avec la mise en place de contrats préventifs et de mesures de biosécurité. Il est nécessaire également de porter attention à la couverture des besoins en matière de soins vétérinaires sur l'ensemble du territoire régional. Sur le plan du bien-être animal, il conviendra de pouvoir accompagner les modes de production respectueux du bien-être animal,

sur l'ensemble du cycle, y compris jusqu'à l'abattage. Les cahiers des charges des marques et signes de qualité pourront évoluer pour mieux intégrer et faire reconnaître ces critères.

OBJECTIFS :

- **Positionner l'élevage d'Occitanie sur le meilleur niveau de pratiques attendues en matière de bien-être animal sur l'ensemble du cycle de production**
- **Améliorer le bien-être global : éleveur + animal (one health)**
- **Mobiliser les énergies pour une couverture vétérinaire optimale sur l'ensemble du territoire de la région**

Action 2.3 : Adapter l'élevage au changement climatique

Des épisodes de sécheresse et de canicules touchent de plus en plus fréquemment la région. Il est nécessaire de réussir à adapter les modes de production et d'anticiper les conséquences du changement climatique. Le changement climatique doit être envisagé du point de vue des producteurs mais également par rapport aux besoins de la filière

(par exemple : quelle possibilité de dessaisonnement ? Quelles conséquences sur les pratiques d'élevage ? Révision des cahiers des charges des SIQO ?). Ainsi des actions en faveur de la recherche de nouvelles ressources (fourragères, mélanges, espèces, pastoralisme), de nouvelles techniques de valorisation, de l'adaptation des races, des parcours,

seront à conduire dans les prochaines années.

Des outils de gestion de crise doivent pouvoir être mobilisés en cas de sécheresse ou épisodes cévenols.

OBJECTIFS :

- **Adapter les bâtiments et les systèmes de production au changement climatique**
- **Optimiser les ressources fourragères et alimentaires pour pallier aux sécheresses estivales**
- **Utiliser l'amélioration génétique animale et végétale pour une meilleure adaptation au changement climatique**
- **Améliorer la gestion de l'eau (abreuvement, nettoyage, irrigation...)**

AXE 3 - RENFORCER LA DIVERSITÉ ET LA COMPLÉMENTARITÉ DES SYSTÈMES ET DES TERRITOIRES

Faire de la diversité de l'élevage d'Occitanie un atout pour la vitalité et l'équilibre de tous les territoires

L'élevage est présent sur l'ensemble du territoire d'Occitanie, des Causses aux Pyrénées, du Gers aux zones de garrigues, et dans 41 % des exploitations agricoles régionales. Il a façonné les paysages, alimenté le patrimoine culinaire régional. Aujourd'hui, il permet de maintenir une activité dans les zones les plus défavori-

sées de la région. L'élevage herbivore utilise 57 % des surfaces, entretient les sous-bois ou les garrigues et maintient également la biodiversité de ces milieux, des prairies et des bocages. Des herbivores aux granivores, 10 filières valorisent ces surfaces avec des modes de production souvent traditionnels

(canards gras, veau sous la mère, veau d'Aveyron, volailles fermières, Porcs Noirs de Bigorre, lait de brebis, lait de chèvre, agneaux...) reconnus au travers des signes officiels de qualité. Les exploitations d'élevage d'Occitanie, souvent de petites tailles, sont principalement soumises à des conditions pédocli-

matiques difficiles. La présence d'élevage sur tous les territoires permet de maintenir une densité d'actifs (ETP liés à l'activité) et d'aménités (matière organique dans le sol, biodiversité grâce aux haies et prairies, bocage, com-

plémentarité avec les grandes cultures...).

Par ailleurs, les élevages de granivores représentent une source irremplaçable de valorisation de sous-produits alimentaires (tourteaux, issues de meunerie, petit

lait, refus de biscuiterie, de confituriers, ...), transformant ainsi des « déchets » à traiter en alimentation animale pour une production de protéines de haute valeur alimentaire.

A - LE CONTEXTE

Des productions diversifiées

L'élevage d'Occitanie est caractérisé par une très grande diversité des productions, laitière, viande, apicole, de services (travail, loisirs, sport), produits bruts ou transformés... Parmi ces filières, certaines sont peu

soutenues par la PAC, certaines sont en croissance, d'autres plus en repli. Elles connaissent des dynamiques différentes, et sont confrontées à des contraintes plus ou moins fortes. Certaines de ces filières disposent toutefois

d'un réel potentiel de développement, par rapport à certains marchés, ou par rapport à des attentes sociétales, notamment en termes de transition agro-écologique.

Des races locales associées à la diversité pédoclimatique du territoire

L'Occitanie est caractérisée par des reliefs et climats très diversifiés, aux contraintes pédoclimatiques fortes (Causses, Pyrénées, Massif Central). Sur les territoires faiblement peuplés, la principale activité économique est souvent reliée à l'élevage. On

recense 10 filières de ruminants et monogastriques et de nombreuses races locales adaptées à leur territoire. On

recense 10 filières de ruminants et monogastriques et de nombreuses races locales adaptées à leur territoire.

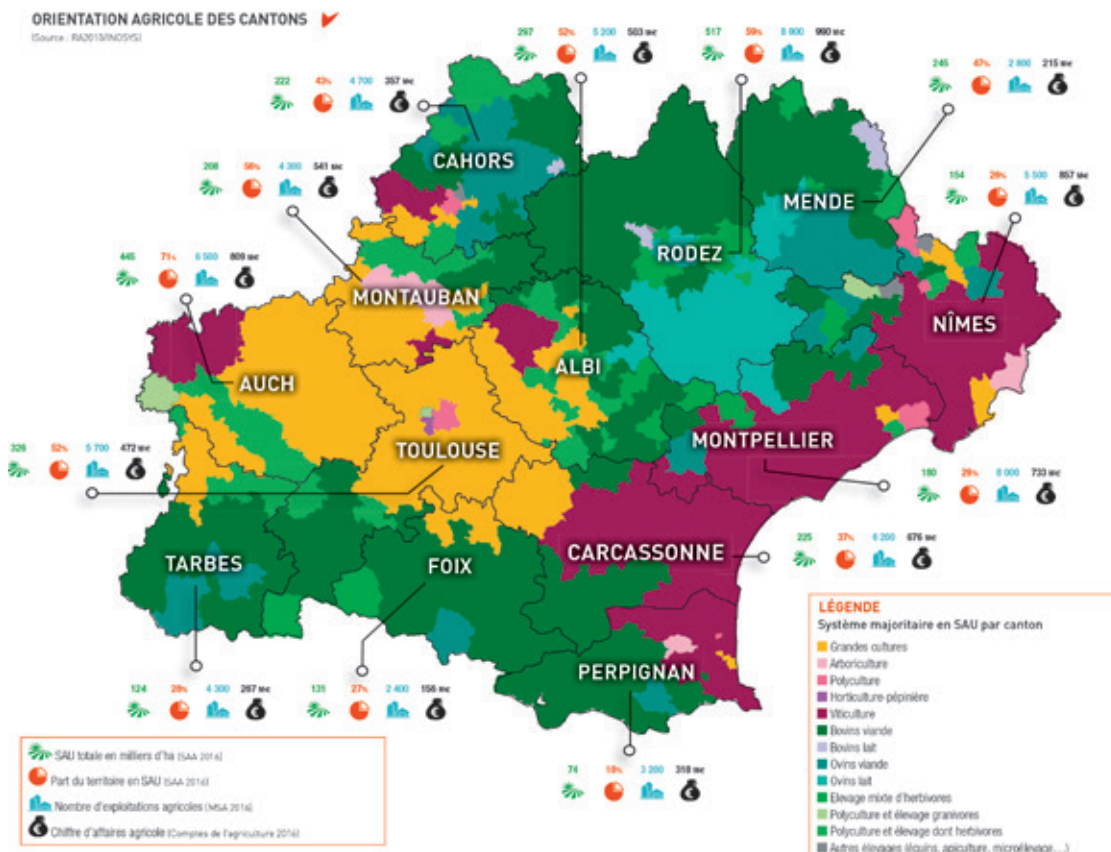


Figure 2. Systèmes majoritaires en Occitanie (Agri'scopie 2018)

En ovins, une vingtaine de races rustiques sont présentes dans les exploitations de la région, adaptées à leur territoire et que l'on croise avec des races bouchères pour apporter de la conformation aux agneaux produits. Sur les 3 millions de reproductrices bovines présentes sur la région, plus de 20% des reproductrices sont de races dont le berceau est régional ou races à petits effectifs. Dans les autres productions,

on recense également des races patrimoniales : la Chèvre des Pyrénées, le Porc gascon et la Poule gasconne, le cheval Castillonnais, le Mérens, le Camargue, l'Anglo-Arabe et l'Ane des Pyrénées.

Par ailleurs, l'Occitanie est au 3^e rang national des naissances de poulains de trait qui sont aussi issus de races à faibles effectifs (breton, percheron, ardennais, comtois, ...).

Cette diversité et l'adaptation des systèmes d'élevage aux situations locales doivent être maintenues pour conserver la diversité génétique et la rusticité des animaux, la typicité des produits recherchés en gastronomie, une meilleure résilience des exploitations et une complémentarité entre les systèmes.

Diversité des voies de valorisation :

Les voies de valorisation des produits sont diverses : collecte par les coopératives quand la densité est suffisante, transformation et vente locale quand la main d'œuvre sur l'exploitation et les débouchés le permettent.

A titre d'exemples :

- 60 % des éleveurs de palmipèdes et volailles sont en circuit court et commercialisent par ce biais 20 % de la production régionale ;
- 400 éleveurs caprins sur 800 transforment leur lait en fromage et le vendent via des circuits locaux ;
- 40 % des adhérents à la démarche Bienvenue à la ferme sont des éleveurs (soit 400) ;
- 5 000 exploitations vendent des produits carnés (essentiellement de la viande bovine) via des circuits courts ; la viande représente un tiers des produits vendus en circuits courts.

Diversité des modes de production :

La région dispose sur son territoire, dans chaque filière, d'une diversité de conduites d'élevage qui permet de préserver les territoires : paysages, biodiversité, pastoralisme, races adaptées, patrimoine culturel... Cette diversité de systèmes adaptés à leur milieu est décrite et expertisée par le réseau Inosys - Réseaux d'Élevage (Idele) au travers de cas types : 6 systèmes pour la filière bovins lait, 13 en bovins viande, 7 en ovins lait, 5 en ovins viande, 2 fromagers et 3

en caprins ainsi que par le réseau de références équins.

Les systèmes d'élevage à composante pastorale représentent environ un quart des exploitations d'élevages herbivores en Occitanie, soit environ 6 000 fermes (données Inosys, RA 2010).

La polyculture élevage est en régression ces dernières années accentuée par la suppression ou l'inaccessibilité à certaines aides. En 2010, les systèmes de polyculture-élevage étaient très présents dans la zone midi-pyré-

néenne (6 373 exploitations agricoles, soit 18 % de l'ensemble). Pourtant, au cours de la décennie 2000-2010 plus de 50% de ces exploitations ont cessé leur activité d'élevage. Cette érosion se poursuit, favorisée par les problématiques de travail en élevage et de revenus mais aussi en raison des aides à l'élevage souvent ciblées sur certaines zones (bonifications, ICHN...).

Diversité des territoires

La région dispose d'une grande diversité de territoires, qu'ils soient de plaine ou de montagne. La présence de l'élevage y est plus moins forte, avec des contraintes de natures diverses. C'est le cas notamment des territoires sortant du classement en zone défavorisée simple pour lesquels les agriculteurs doivent trouver un nouvel équilibre pour

leur système de production. Ceci défavorise notablement les systèmes de polyculture élevage pourtant reconnus pour leur triple performance et leurs aménités sur les territoires.

La diversité territoriale conduit aussi à une inégalité dans la présence de l'ensemble des services nécessaires au développement économique (logements, em-

plois, santé, approvisionnements, ...) et notamment sur la présence vétérinaire, maillon essentiel de l'activité d'élevage.

ATOUTS ET FAIBLESSES DE LA RÉGION

Points forts

- Diversité des systèmes d'élevage et des territoires
- De l'élevage sur tout le territoire
- Des zones pastorales étendues permettant des compléments de pâturage (estive, hivernage, sous-bois...)
- La diversité des productions améliore la résilience de ces exploitations

Points faibles

- Des contextes d'élevages différents qui nécessitent des adaptations dans le conseil, les références utilisées...
- Des outils de transformation qui traitent des volumes faibles et peinent à être rentables sans l'appui des territoires
- Disparition de la Polyculture Elevage dans certaines zones et disparition des aménités liées aux complémentarités entre élevage et cultures
- Une faible densité des élevages qui rend difficile la collecte, l'accès aux services
- Des zones enfrichées difficiles à utiliser pour le pâturage
- Peu d'exploitations spécialisées, donc des performances brutes par atelier en retrait par rapport aux grands bassins de production

B - LES ACTIONS

Action 3.1 : Adapter les outils de transformation pour répondre aux attentes des marchés sur tous les territoires

Afin de maintenir les filières d'élevage sur les territoires, les outils de transformation des produits (y compris abattoirs) doivent être proches des lieux de production ou encore près des pôles de consommation. Pour renforcer la compétitivité des filières, le maillage et la modernisation de ces outils doivent rester cohérents. Il est proposé de bâtir une approche territoriale qui permette de concilier besoins de proximité et équilibre économique des outils pour un maillage performant du territoire de l'Occitanie. Il convient dans ce cadre de pouvoir tirer les enseignements des expérimentations de nouvelles modalités, comme les abattoirs mobiles ou les ateliers de découpe partagés. Une

stratégie globale à l'échelle de l'Occitanie doit permettre à l'ensemble des acteurs économiques de disposer d'un environnement productif opérationnel et dynamique, répondant aux besoins des marchés existants et à la recherche de nouveaux débouchés y compris à l'export. Des partenariats forts, voire des systèmes de contractualisation entre amont et aval régionaux doivent être privilégiés dans les stratégies d'approvisionnement et commerciales. C'est l'un des objectifs du Contrat de filière agroalimentaire signé en 2020 à travers son Action n°9.

Par ailleurs, un état des lieux réalisé sur les centres d'allotement ou de collecte de la région montre la nécessité d'investir

dans ces outils notamment pour tenir compte des exigences sanitaires à l'export. La disparition de certains équipements pourrait rallonger les délais de transports, alors incompatibles avec le bien-être animal.

Enfin, ils doivent répondre aux nouvelles demandes des acheteurs (normes sanitaires, bien-être animal, RHD, consommateurs finaux...). Ces investissements doivent s'accompagner de plans de formation et valorisation des métiers. Une réflexion est à mener sur la valorisation des produits (portions RHD...) et les besoins d'équipements inhérents.

OBJECTIFS :

- **Parvenir à un maillage du territoire cohérent et optimisé, au plan fonctionnel et économique, avec des outils de transformation pour plus d'élaboration de produits finis et en réponse aux besoins du marché**
- **Accroître la coordination territoriale**
- **Maintenir la vitalité des territoires**

Action 3.2 : Renforcer l'autonomie alimentaire des élevages de la région

80% de l'alimentation des animaux élevés en Occitanie provient du territoire de la région. L'objectif est de renforcer l'approvisionnement des élevages régionaux à partir d'herbe, de céréales, de protéagineux produits régionalement, en réduisant fortement l'importation de protéines pour l'alimentation animale, notamment OGM, et ayant un impact environnemental fort. Les liens entre filières d'élevage et filières végétales sur le territoire peuvent être renforcés avec la mutualisation d'approvisionnement et la contractualisation, notamment par l'intermédiaire des fournisseurs d'alimentation animale. Cette complémentarité a été initiée en Bio ; notre région concentre notamment près de la moitié des surfaces en soja bio

françaises et connaît une forte progression des surfaces converties en bio (céréales et oléoprotéagineux).

Ces actions doivent permettre d'améliorer fortement l'autonomie protéique des élevages régionaux notamment vis-à-vis des importations de soja, qui incluent en partie des produits issus d'OGM, en pleine articulation avec le Plan protéines de la Région Occitanie.

Le modèle de la polyculture élevage doit partir en reconquête sur le territoire, notamment en zone de plaine. L'autonomie protéique passe par le développement de la culture des légumineuses à graines et fourragères et par la réintroduction de légumineuses et protéagineuses dans les rotations culturales. Dans cet

objectif, les résultats du projet FILEG en cours seront à valoriser. Les surfaces en herbe doivent être mieux valorisées et des ressources fourragères complémentaires doivent être recherchées au travers de l'utilisation de parcours pastoraux et sylvo-pastoraux.

L'effort de relocalisation de l'alimentation animale mérite d'être valorisé grâce à une communication positive.

OBJECTIFS :

- **Atteindre l'autonomie protéique des élevages pour l'alimentation des animaux**
- **Produire et valoriser les protéines végétales régionales et renforcer la coopération entre filières végétales et animales**
- **Mieux utiliser les ressources pastorales et mellifères régionales dans l'alimentation animale**

Action 3.3 Accompagner les territoires fragiles et les filières en développement

Il conviendra de prêter attention aux territoires plus fragiles, et notamment les communes sortant du classement des zones défavorisées simples, afin que les agriculteurs puissent être accompagnés dans les évolutions nécessaires de leur système de production, en vue de retrouver un nouvel équilibre économique, et permettant de réduire l'érosion de la polyculture-élevage, en retrouvant de nouvelles articulations vertueuses entre les

systèmes au sein des territoires. Certaines filières animales disposent d'un réel potentiel de développement, au regard notamment des besoins exprimés en matière d'alimentation durable. Un travail au niveau de la filière doit pouvoir être conduit pour concrétiser ces potentiels, et faire émerger de nouvelles créations de valeurs.

Il conviendra également de veiller à pouvoir disposer pour la

région d'expérimentations et de références adaptées aux spécificités des territoires et des systèmes de production d'Occitanie et à leur diversité.

En matière d'actions territoriales, il est considéré que les PAT peuvent être des outils de gouvernance locale intéressants pour encadrer ou coordonner des actions à multiples objectifs sur les territoires.

OBJECTIFS :

- **Identifier les moyens nécessaires à l'accompagnement des agriculteurs des territoires fragiles vers une nouvelle performance**
- **Mettre en place des démarches innovantes pour accompagner les filières émergentes**
- **Mobiliser les outils de recherche-expérimentation adaptés au contexte de la région Occitanie**

AXE 4 - RENOUELER LES GÉNÉRATIONS D'ÉLEVEURS ET AMÉLIORER LA VIVABILITÉ DES EXPLOITATIONS

Faire de l'élevage en Occitanie un secteur créateur d'emplois durables sur tout le territoire

A - LE CONTEXTE

Un déficit d'installation

Les mutations du monde agricole (augmentation de la taille des exploitations, diminution de la main-d'œuvre familiale et du bénévolat, aspiration à des conditions de vie plus proches

de celles des autres Catégories Sociaux Professionnelles (CSP), pénibilité du travail, revenus insuffisants...) ont entraîné des **cessations précoces d'activité dans la région, un déficit d'instal-**

lations, et donc, un problème de renouvellement des générations. Les installations n'arrivent pas à compenser les départs, surtout en bovins (cf. graphique ci-dessous).

Evolution des installations et départs de CE en BL+BM et BV en Occitanie (projections pour 2019 et 2021)



Figure 3. Installations et départs de chefs d'exploitations en Occitanie (CRA Occitanie)

Par ailleurs, **les chefs d'exploitation (CE) vieillissent**, et le renouvellement des générations n'est pas assez important pour maintenir des effectifs suffisants au niveau des classes d'âge les plus jeunes, et in fine, conserver l'équilibre des âges. **Ainsi, dans une dizaine d'années, on estime**

que la région pourrait perdre la moitié de ses chefs d'exploitation bovins. En effet, la part de ceux-ci âgés de 51 ans et plus, représente plus de 50 % de l'effectif total, et ils partiront à la retraite dans un futur proche.

Notons par ailleurs que l'élevage de petits ruminants (et selon les

années, l'élevage avicole) connaît **une dynamique d'installation intéressante**, avec un taux de renouvellement supérieur à 4 %. (taux de renouvellement = nombre de chefs d'exploitation installés / nombre de chefs d'exploitation total - Source : CRA Occitanie)

Un manque d'attractivité du métier

Les filières d'élevage d'Occitanie souffrent d'un manque d'attractivité : **le nombre d'exploitations a diminué de 8,6 % entre 2010 et**

2016, même si l'on constate des disparités entre filières. En effet, le nombre d'éleveurs bovins lait diminue, alors qu'au contraire,

l'élevage granivore connaît une croissance positive.

	Nombre d'exploitations agricoles professionnelles en 2016 (MSA)	Evolution 2010 - 2016 (MSA)
Elevage herbivore, dont :	20 390	-10,0 %
Bovins Lait	3 988	-16,3 %
Bovins Viande	9 160	-11,5 %
Autres herbivores (ovins, caprins, ...)	7 242	-4,0 %
Elevage granivore (porcs, volailles, palmipèdes, lapins)	2 757	+3,7 %
Polyculture-élevage	309	-6,4 %
TOTAL	23 456	-8,6 %

Tableau 3. Nombre d'exploitations agricoles en Occitanie (MSA)

La décapitalisation des cheptels est particulièrement importante pour les bovins lait et les bovins viande.

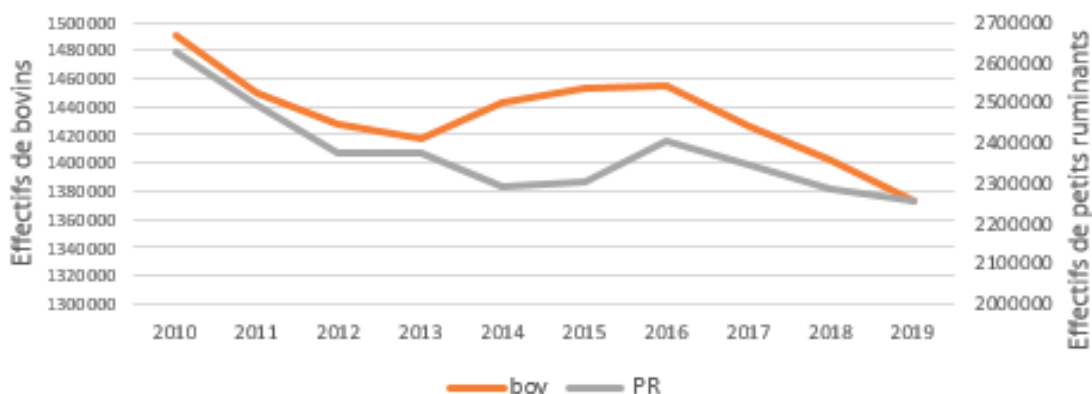


Figure 4. Effectifs de bovins et petits ruminants en Occitanie (données IPG)

Les raisons qui expliquent ces diminutions (nombre d'éleveurs et de têtes, surtout en filières laitières) **sont multiples, avec entre autres :**

→ **Problème d'attractivité du métier d'éleveur**, souvent associé à une forte astreinte (cf. Tableau 4. Travail d'astreinte rapporté à l'UGB (Institut de l'Élevage) ci-contre), à de faibles revenus, et souffrant de l'image parfois négative de l'élevage (conditions de travail, bien-être animal, environnement).

Une récente enquête de l'Institut de l'Élevage rapporte que 43 % des éleveurs bovins lait s'absentent moins de deux jours de suite par an, les 57 % autres s'absentant 10j/an.

L'organisation du travail et la vivabilité sont des enjeux importants pour garantir la pérennité des exploitations

d'élevage, toutes filières confondues, et donc, pour participer à la **dynamique des territoires ruraux**. En effet, d'après les travaux du GIS Avenir Elevages et du RMT Travail en Agriculture, un emploi sur une exploitation engendre entre 1 et 1,25 emplois indirects.

	Temps de travail d'astreinte annuel rapporté à l'UGB
Ovins Lait	55 h
Bovins Lait	36 h
Ovins viande	32 h
Bovins viande	19 h

→ **Difficultés de recrutement de salariés compétents et motivés** : depuis les années 2000, on assiste à une augmentation du recours à la main d'œuvre salariée sous toutes ses formes (salariés permanents, partagés, des CUMA, de Groupements d'employeurs, des Services de Remplacement, etc.) et la part de cette main d'œuvre dans les actifs agricoles est passée de 9.7 % à 16.8 % entre 2000 et 2016. Malgré tout, les entreprises agricoles (16% selon l'ANEFA) rencontrent de grandes difficultés à recruter des salariés

compétents et motivés. La FNO, FNEC, FNB, FNPL ont d'ailleurs conjointement lancé une enquête nationale, en 2020, sur ce sujet. En effet, le métier de salarié agricole pâtit d'une image peu valorisante voire même dégradée, encore plus que celui d'éleveur. Les salaires dans l'élevage sont peu attractifs, induits par la situation économique des élevages et l'irrégularité des résultats sur le long terme. Cette rémunération peut parfois même être plus faible en élevage qu'en grandes cultures.

→ **Difficultés d'accès au foncier et investissements importants** (cheptel, bâtiments et équipements).;

→ **Exigences réglementaires et administratives** toujours plus importantes.

→ **Difficultés de rémunération du travail** : volatilité des prix sur les marchés agricoles mondiaux qui rend difficile la projection de revenu pour l'installation, dégradation des conditions climatiques (sécheresses, canicules, inondations récurrentes).

A noter que différents maillons de l'aval souffrent également de :

→ Difficultés à fidéliser les salariés dans les outils agro-alimentaires, dans les abattoirs notamment, où les conditions

de travail sont particulièrement difficiles (froid, sang, horaires, regard de la société) ;

→ Problème de renouvellement des générations chez les bouchers, par exemple.

ATOUTS ET FAIBLESSES DE LA RÉGION

Points forts

- En production ovine, des résultats sur la charge de travail obtenus par l'ensemble de la filière dans le cadre d'Inn'ovins, des outils en développement et des recherches à diffuser dans le cadre du RMT travail
- Image positive de l'élevage en région
- De nouveaux modes d'installation se développent
- Des solutions de travail à plusieurs existent (groupements d'employeurs, GAEC...)
- Le contact avec le vivant et les animaux

Points faibles

- Un manque de lisibilité sur la rémunération ne permettant pas d'améliorer la vivabilité (salariés...) ou de se projeter lors d'une installation
- Des exploitations difficiles à transmettre : capital élevé
- Une densité faible d'élevage rendant difficile l'accès aux services (collecte de lait, d'animaux, conseil technique, remplaçants connaissant l'élevage...)
- Image négative de l'élevage en général chez les jeunes
- Des exigences réglementaires en élevage complexes

B - LES ACTIONS

Trois actions ont été proposées. Il ne s'agit pas ici d'aborder toute la diversité des outils favorisant

l'installation et la transmission, mais de s'engager sur des actions répondant spécifiquement

aux problématiques de l'installation ou de la vivabilité en élevage.

Action 4.1 : faciliter l'installation en élevage

En élevage, la volatilité des prix des matières premières combinée à la **volatilité des cours des produits** (viande et lait) rend difficile la réalisation de prévisionnels avant l'installation et interroge sur la pérennité de l'installation. La création d'une **caisse de péréquation** pour maintenir un prix de vente plancher pendant les 10 premières années de l'installation pourrait permettre d'éviter les échecs d'installation, mais également d'amener de la lisibilité sur les revenus des premières années pour rassurer les Nouveaux Installés et les financeurs (banques). Un groupe de travail formel, réunissant la diversité des acteurs nécessaires, pourra travailler à la mise en place d'un tel outil.

L'installation est souvent freinée par des **investissements lourds et difficiles à supporter** : les coûts d'acquisition des moyens de production (foncier, cheptel, bâtiments) **doivent être étalés dans le temps** pour être supportables économiquement. Les Nouveaux

Installés doivent accéder prioritairement aux aides existantes (PCAE, Pass Elevage, Fonds d'Avance Cheptel étalé sur 10 ans), et aux moyens de production : eau, foncier et notamment zones d'épandage (sanctuarisation des zones de production agricoles).

Ces dispositifs doivent également prendre en compte les agriculteurs à titre secondaire en cours d'installation ou les plus de 40 ans. L'installation hors cadre familial nécessitant parfois de maintenir une activité salariée pendant quelques années.

En élevage, une installation génère un volume important d'éléments à intégrer, dès la première année, pour réussir son projet. De plus, les informations spécifiques à chaque filière (ICPE, sanitaire, quantité de travail, aspects économiques, débouchés) sont très éclatées et difficiles d'accès. Il est primordial d'organiser les intervenants en élevage pour fournir un **accompagnement** simplifié, spécifique à chaque filière et

renforcé dans tous les domaines de l'exploitation pour le Nouvel Installé au travers d'un **réseau de référents techniques régionaux par filière** (en soutien des PAI). Il faut que cet appui soit aidé les premières années. Le parrainage par un éleveur plus expérimenté peut également aider le Nouvel Installé dans la prise de décisions, le CEFI doit être promu notamment en élevage et ouvert aux salariés des Groupements d'Employeurs car il permet au porteur de projet d'acquies progressivement les connaissances et savoir-faire nécessaires à la réussite de son projet.

Les outils d'élevage mobilisent souvent du capital et une attention particulière doit être apportée aux futurs cédants pour mettre aux normes leurs installations et se projeter dans la transmission de leur outil de production.

OBJECTIFS :

- **Conserver un nombre d'exploitations et d'actifs sur les productions d'élevage suffisant pour des dynamiques fortes de filières et de territoire**
- **Prévenir les échecs à l'installation et amener de la lisibilité sur les revenus pour rassurer les nouveaux installés et les financeurs**
- **Donner les moyens aux nouveaux installés de produire**
- **Proposer de nouveaux modes d'installation, favoriser la pluriactivité**

Action 4.2 Faciliter la vie des éleveurs, améliorer les conditions de travail.

En élevage, les temps d'astreinte et la complexité des tâches (ateliers de production végétale,

gestion de lots d'animaux avec des besoins différents, gestion de la santé des animaux) sont

importants. L'organisation du travail doit faire l'objet d'une attention particulière non seu-

lement dans le cadre des formations initiales mais également lors de changements sur les exploitations (agrandissement du foncier ou du cheptel, nouveau bâtiment, diversification d'activité, salariat, association, cessation d'un membre de GAEC...), grâce à l'animation d'un réseau de conseillers formés et outillés sur ce sujet. Les investissements améliorant l'organisation et la pénibilité dans les exploitations doivent être prioritairement financés.

Il est nécessaire, pour rendre vivable ce métier, de recourir à l'agriculture de groupe, au remplacement ou au salariat.

Avec la baisse de la densité de l'élevage, il est parfois difficile de recruter des salariés compétents en élevage. Pour cela, la mise en place de parrainage entre salariés expérimentés et jeunes salariés, le développement d'une aide au parrainage au bénéfice de l'exploitant parrain, ou encore la valorisation du service de rem-

placement comme support de formation des jeunes salariés, la revalorisation de la rémunération des salariés remplaçants doivent concourir à la montée en compétences des salariés.

Le recours au salariat ou au remplacement nécessite la formation des exploitants à l'organisation du travail, la passation de procédures et consignes, la gestion des ressources humaines, etc...

S'appuyer sur les réseaux existants pour diffuser de l'information sur ces sujets, mais également sur les structures d'enseignement pour aborder les ressources humaines sont autant d'actions qui permettront aux éleveurs d'accueillir dans de bonnes conditions leur(s) salarié(s) et ainsi pérenniser leurs outils de production.

Pour gérer les tâches multiples sur les exploitations d'élevage, permettre de disposer de temps libre, l'agriculture de groupe est une des solutions. Des actions comme le développement des

groupements d'employeurs, prenant notamment en charge la partie administrative, la création de collectifs d'agriculteurs échangeant sur leurs besoins en termes d'emploi et la simplification de l'accès à l'emploi présentent l'avantage de répondre à ce défi. De même, la création d'un « pack découverte » pour faire tester le remplacement aux éleveurs pourrait inciter au recours à de la main d'œuvre extérieure. Les réflexions sur ces dispositifs pourraient être élargies à l'ensemble des filières animales jusqu'aux outils de transformation. Les abattoirs et bouchers notamment peinent à recruter puis à fidéliser leurs salariés perdant ainsi des compétences indispensables à l'exercice de leurs métiers.

OBJECTIFS :

- **Améliorer la vivabilité des élevages**
- **Répondre aux problématiques de main d'œuvre sur les exploitations d'élevage**
- **Améliorer l'attractivité du métier d'éleveur**

Action 4.3 Motiver les plus jeunes

La jeune génération constitue l'avenir de l'élevage. Elle est primordiale pour le renouvellement des exploitations de taille familiale telles que nous les connaissons. Dans les premières années de l'installation, le temps est souvent consacré à la stabilisation et la viabilité des entreprises. On assiste également à une individualisation croissante et un isolement progressif des éleveurs, l'implication dans les réseaux collectifs est donc fondamentale. Avoir des places réservées aux jeunes dans les structures collectives et

différentes instances petites ou grandes, instaurer des « places stagiaires » pour être parrainés par les anciens, reconquérir un discours de l'engagement et de la force du collectif, communiquer auprès des jeunes sur le fait que les structures vivent par l'implication de chacun sont autant de démarches qui vont permettre une plus grande participation des jeunes aux décisions des structures d'accompagnement.

Les lycées agricoles, ENSFEA, écoles d'ingénieurs délivrent une bonne formation théorique, mais il y a souvent une méconnaissance

des structures agricoles existantes et un écart entre la réalité du métier et des filières et les enseignements. Le développement des partenariats des interprofessions ou structures de développement agricole avec les structures d'enseignement, la formation des éleveurs à parler de leur métier à des jeunes est donc à privilégier pour motiver les jeunes générations à choisir la voie de l'élevage.

Le métier d'éleveur est méconnu et souffre d'une image relativement négative : astreinte, pénibilité, isolement. L'objectif

est donc d'accroître l'intérêt du métier auprès de la population la plus large possible, jeune et moins jeune, issue ou non du milieu agricole. Communiquer positivement, auprès des lycées, des demandeurs d'emploi, des structures d'accueil social et plus largement de l'ensemble de

la population, en définissant un message unique et apolitique, commun à toute la profession, est une ambition forte pour le renouvellement des générations. Ce constat vaut aussi pour d'autres professions, telles que le métier de vétérinaire, qui souffre aussi d'attractivité pour

les fonctions dites de « rurale ». Des mesures doivent pouvoir être engagées pour motiver les jeunes générations.

OBJECTIFS :

- **Renforcer l'attractivité des métiers de l'élevage et assurer la continuité de la représentation dans les outils professionnels**
- **Impliquer des jeunes dans la gouvernance des structures d'accompagnement**
- **Développer les partenariats avec les lycées agricoles, ENSFEA**
- **Communiquer positivement sur les métiers d'éleveur**

2^E PARTIE : 13 FICHES ACTIONS

CONTRAT DE FILIÈRES ANIMALES OCCITANIE

Pour un élevage et des entreprises agro-alimentaires « bien dans la société », durables, collaboratifs et vitalisant les territoires à l'horizon 2027

DÉFIS : → Plus de valeur ajoutée dans les filières animales et les territoires
→ Assurer la transition agro-écologique et répondre aux attentes sociétales

AXE STRATÉGIQUE 1

AMÉLIORER LE REVENU DES ÉLEVEURS ET CRÉER DE NOUVELLES VALEURS AJOUTÉES POUR LES PRODUCTIONS

FICHE ACTION 1.1

MIEUX DÉMARQUER LES PRODUITS EN VALORISANT L'IDENTITÉ TERRITORIALE ET LA RÉPONSE AUX ENJEUX DE SOCIÉTÉ ACTUELS

OBJECTIFS DE L'ACTION

Amener les productions animales à mieux répondre aux demandes des citoyens d'Occitanie : produits de qualité, Bio, identité territoriale, races locales, pastoralisme, protection de l'environnement..., en liant cette différenciation à une meilleure valorisation des produits

Communiquer positivement sur les produits issus de l'agriculture, sur l'Agriculture Durable et renforcer le lien avec les consommateurs

DESCRIPTION ET CONTENU DES MESURES

1.1.1 Expertiser les modes d'élevage de la région au regard des attentes sociétales en matière d'environnement et de bien-être animal, et ainsi identifier les pratiques pouvant évoluer ou être valorisées :

→ pour leur prise en compte dans les cahiers des charges des SIQO ou des modes de production régionaux
→ pour sensibiliser l'ensemble des intervenants, (transport des animaux, bâtiments, ...) de chacune des filières à partir d'actions de communication inter filières.

1.1.2 Mettre en place un accompagnement technique des éleveurs sur la prise en compte de ces enjeux, sur les réponses apportées ou à apporter pour mieux répondre aux attentes sociétales et /ou à l'évolution des cahiers des charges :

→ Former les techniciens et les éleveurs dans :

- leur conversion dans une démarche SIQO,
- l'application des évolutions de pratiques,
- la réalisation des diagnostics.

→ Aider à la réalisation des diagnostics à base d'outils existants ou à créer si besoin

→ Accompagner les investissements nécessaires à la mise en place de ces nouvelles pratiques avec un bonus SIQO au niveau des aides

NB : une attention particulière sera portée suite à la mise en place du nouveau règlement Bio

1.1.3 Mieux communiquer sur l'identité territoriale des produits, les atouts des SIQO et sur les pratiques vertueuses des éleveurs (notamment en Agriculture Biologique), mettre en avant les produits inscrits dans l'Agriculture Durable :

- Animer un groupe de travail sur le langage de la communication positive
- Former les éleveurs et réaliser des animations en magasin
- Sensibiliser le jeune public :
 - visites de ferme,
 - interventions dans les écoles (tous niveaux).
- Promouvoir les produits au niveau digital (internet)
- Accompagner l'événementiel
- Pouvoir communiquer simultanément (produit/métier/éleveur)

BÉNÉFICIAIRES FINAUX	éleveurs consommateurs
----------------------	---------------------------

CALENDRIER	Dès 2021
------------	----------

MAÎTRES D'ŒUVRE ET PARTENAIRES	Interprofessions ODG IRQUALIM INTERBIO...
-----------------------------------	--

INDICATEURS CHIFFRÉS MESURABLES	nombre de campagnes de communication produit inventaire des nouvelles pratiques mises en oeuvre nouvelles démarcations créées
------------------------------------	---

FINANÇEMENTS FLÉCHÉS	VIVEA Aides aux repas de provenance locale ou sous SIQO Appui technique Go PEI Mesure 321
-------------------------	---

CONTRAT DE FILIÈRES ANIMALES OCCITANIE

Pour un élevage et des entreprises agro-alimentaires « bien dans la société », durables, collaboratifs et vitalisant les territoires à l'horizon 2027

DÉFIS : → Plus de valeur ajoutée dans les filières animales et les territoires
→ Assurer la transition agro-écologique et répondre aux attentes sociétales

AXE STRATÉGIQUE 1

AMÉLIORER LE REVENU DES ÉLEVEURS ET CRÉER DE NOUVELLES VALEURS AJOUTÉES POUR LES PRODUCTIONS

FICHE ACTION 1.2

INNOVER SUR LES MODES DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS RÉGIONAUX

OBJECTIFS DE L'ACTION

Organiser la reconquête des marchés de proximité (restauration commerciale, restauration collective, ...)

Mobiliser les filières pour la conquête des **débouchés à l'export**

Innover pour répondre à la demande en croissance pour les circuits courts

DESCRIPTION ET CONTENU DES MESURES

1.2.1 Identifier l'existence de débouchés (du local à l'export, RHD) et l'adaptation des produits existants à la demande (fiches descriptives des filières régionales, études de marchés, conditions de faisabilité) notamment pour accompagner la pénétration de la viande locale sur ces marchés.

1.2.2 Accompagner la structuration de groupements de producteurs qui souhaitent mettre en avant la production régionale, quel que soit le circuit (drive, RHC, GMS, Magasin Spécialisé Bio, ...) notamment dans le cadre de Projets Alimentaires Territoriaux :

- pour permettre aux projets collectifs émergents de se structurer et de se développer : plateforme multi-produits (fruits / légumes, viande, produits laitiers...), locaux, à destination des consommateurs et des filières, points de vente collectifs, magasin de producteurs ou de coopératives,
 - identifier ce qui peut les rassembler (valeurs communes)
 - accompagner ces groupes sur les aspects juridiques, administratifs
 - mutualiser la prise de contact avec les responsables de marché, lieux de vente...
 - informer sur les réseaux existants (drive...)
 - assurer le bon fonctionnement au démarrage (hotline auprès des utilisateurs),
- pour former et fédérer les agriculteurs entre eux (calendriers de productions, de ventes, ...),
- pour communiquer sur le projet à destination des consommateurs (proximité, productions locales, lien au territoire, spécificité des produits...).

NB : Rendre éligibles les projets de coopératives aussi bien que des groupes moins structurés,

1.2.3 Organiser le retour d'expérience et apporter du conseil ou de la formation pour professionnaliser les projets :

- formation de gestion de crise, aspects techniques (art de la découpe), technico-économique, organisation du travail, main d'œuvre, réglementaires, logistiques, juridiques....,
- réception de public : marchés à la ferme, portes ouvertes...
- mesures d'hygiène et de sécurité, communication, vente...

1.2.4 Accompagner les investissements individuels et collectifs :

Outils de commercialisation en ligne, outils relatifs à la commercialisation, vente à la ferme / magasins de

producteurs ou aux circuits courts ou de proximité, la logistique, outils de promotion/communication des filières d'excellence en fonction des marchés visés.

1.2.5 Rendre possible l'accès à la RHD aux productions régionales

- Organiser la production (regroupements...) pour être capable de répondre durablement à la demande quantitative et aux critères de qualité tout en maintenant des garanties de proximité (agrilocal, centrale régionale...)
- Proposer des modalités d'appel d'offre à la RHD (restauration collective + restauration commerciale) permettant aux acteurs locaux/régionaux d'accéder à ces appels d'offre (aspect juridique) et de faire appel à des produits régionaux (complexité au niveau des lots d'animaux, attention à l'équilibre carcasse et aux volumes)
- Comprendre les attentes des gestionnaires de cantine, les sensibiliser à l'utilisation des produits locaux et les former
- Comprendre les attentes de la restauration commerciale
- Expertiser les modalités de compensation des différentiels de prix (produits standards/produits locaux) : sources d'économies possibles sur les repas, prise en charge publique du surcout des repas avec approvisionnement SIQO ou local, communication auprès des consommateurs finaux

BÉNÉFICIAIRES FINAUX	Producteurs, organisations de producteurs Transformateurs Consommateurs Acteurs de la restauration collective et de la restauration commerciale Parents d'élèves, dont les enfants mangent dans les cantines
CALENDRIER	Dès 2021
MAÎTRES D'ŒUVRE ET PARTENAIRES	Maîtres d'œuvre : associations de producteurs, OP, ODG/IRQUALIM, CDA, CRAO, interpro dont ADAO (RHD), Fédération des CUMA départementales et régionale, Team France Export Partenaires : restauration collective et commerciale, collectivités locales, VIVEA
INDICATEURS CHIFFRÉS MESURABLES	<ul style="list-style-type: none"> • % de produits d'origine régionale en restauration collective et restauration commerciale • nombre d'actions innovantes de commercialisation en circuit court (e-commerce, regroupement de l'offre) et caractérisation • nombre d'acteurs ou de structures impliquées dans un marché à l'export
FINANÇEMENTS FLÉCHÉS	Investissements FEADER, Pass Financement des PAT : plan de relance Etat Région

CONTRAT DE FILIÈRES ANIMALES OCCITANIE

Pour un élevage et des entreprises agro-alimentaires « bien dans la société », durables, collaboratifs et vitalisant les territoires à l'horizon 2027

- DÉFIS :** → Plus de valeur ajoutée dans les filières animales et les territoires
→ Assurer la transition agro-écologique et répondre aux attentes sociétales

AXE STRATÉGIQUE 1

AMÉLIORER LE REVENU DES ÉLEVEURS ET CRÉER DE NOUVELLES VALEURS AJOUTÉES POUR LES PRODUCTIONS

FICHE ACTION 1.3

SÉCURISER LA PRODUCTION POUR ANCRER DURABLEMENT DE NOUVELLES VALORISATIONS/PRODUITS

OBJECTIFS DE L'ACTION

Mettre en place des relations contractuelles équilibrées entre les différents maillons de la filière pour renforcer la création de valeur ajoutée sur le territoire régional

Connaître et suivre les marchés

Accompagner le risque pris par les éleveurs s'engageant sur de nouvelles productions valorisant l'ensemble de la filière

DESCRIPTION ET CONTENU DES MESURES

1.3.1 Contractualiser, accompagner et sécuriser la production de produits finis

- Mettre en place et animer des groupes de travail de l'amont à l'aval par filière pour proposer des modèles de contractualisation et identifier des outils d'aide à la contractualisation : modèle de contrat, indicateurs de coûts de production
- Financer les outils de prévision de mise en marché et l'acquisition des données de paramétrage de ces outils, accompagner l'informatisation des éleveurs, étape indispensable pour la prévision puis la contractualisation
- Mettre en place un groupe de travail en vue de l'élaboration d'une caisse de péréquation pour assurer un revenu à l'éleveur produisant des animaux finis et lui apporter des garanties de prix (contre-saison, finition...) et accompagner financièrement la mise en place de la caisse de péréquation selon les conclusions du groupe de travail
- Accompagner l'appui technique aux producteurs pour finir les animaux (notamment sur la finition à l'herbe pour répondre aux attentes sociétales), pour produire selon un prévisionnel (quantité, période, qualité) selon un cahier des charges

1.3.2 Créer des observatoires régionaux des coûts de production, prix de revient, prix d'achat / vente, prévisionnels de sortie à tous les maillons de la filière pour les productions sous SIQO dont Bio, sous démarcation territoriale et pour les productions conventionnelles

- mettre en place une méthodologie de collecte des références : définition des fréquences et données à adapter selon les besoins de chaque production
- proposer des accords interprofessionnels
- publier largement les références auprès des OPA, des éleveurs et des opérateurs des filières

NB : se positionner en cohérence des observatoires nationaux déjà existants en fonction des spécificités régionales et des plans de filières nationaux

1.3.3 Créer de la valeur à l'export

Rechercher de nouveaux marchés à l'export :

→ Adapter la production régionale aux demandes à l'export (lots, quarantaines...), homogénéisation des lots amélioration du BEA

→ Investir dans les outils nécessaires

1.3.4 Réaliser des expérimentations pour adapter les systèmes de production régionaux aux attentes du marché et des territoires (ex : arrêt de la castration à vif donc recherche pour s'adapter aux besoins des SIQO)

BÉNÉFICIAIRES FINAUX	Organisations de producteurs Entreprises de commercialisation de viande, entreprises agroalimentaires Eleveurs pratiquant la transformation à la ferme Eleveurs Centres équestres
----------------------	---

CALENDRIER	Dès 2021
------------	----------

MAÎTRES D'ŒUVRE ET PARTENAIRES	Maîtres d'œuvre : <ul style="list-style-type: none">• Contractualisation : Interpros dont ADAO, OP, LCA, CDA, CRA, GIE• Observatoires : GIE, CDA , LCA, Interpro• Team France Export Partenaires : observatoires, Instituts techniques, CER, GDS...
--------------------------------	---

INDICATEURS CHIFFRÉS MESURABLES	<ul style="list-style-type: none">• % de production contractualisée• connaissance des marges dans les filières
---------------------------------	---

CONTRAT DE FILIÈRES ANIMALES OCCITANIE

Pour un élevage et des entreprises agro-alimentaires « bien dans la société », durables, collaboratifs et vitalisant les territoires à l'horizon 2027

DÉFIS : → Plus de valeur ajoutée dans les filières animales et les territoires
→ Assurer la transition agro-écologique et répondre aux attentes sociétales

AXE STRATÉGIQUE 1

AMÉLIORER LE REVENU DES ÉLEVEURS ET CRÉER DE NOUVELLES VALEURS AJOUTÉES POUR LES PRODUCTIONS

FICHE ACTION 1.4

ACCOMPAGNER LA DIVERSIFICATION DES REVENUS EN LIEN AVEC L'ÉLEVAGE

OBJECTIFS DE L'ACTION

Diversifier les revenus pour renforcer la viabilité des exploitations

Intégrer dans les modes de production la **valorisation des coproduits pour créer de nouvelles activités économiques**, sources de revenus complémentaires pour les éleveurs et les territoires

DESCRIPTION ET CONTENU DES MESURES

1.4.1 Favoriser l'agrotourisme qui amène de la vitalité sur les territoires

- Mettre en place des programmes de communication en faveur de l'agro-tourisme
- Financer les investissements des corps de ferme pour créer des hébergements labellisés accueillant des touristes et pour accueillir du public dans les entreprises
- Mettre en avant le lien territoire / élevage, races / produits : former les agriculteurs pour qu'ils aient une bonne connaissance de leur territoire et de sa mise en valeur
- Former le personnel des entreprises à recevoir du public et leur donner les éléments de communication sur leur métier et sur la filière
- Favoriser les projets de partenariats de valorisation du patrimoine agroalimentaire, gastronomique et artisanal
- Créer des circuits agro-touristiques autour des produits régionaux transformés

1.4.2 Valoriser les coproduits de l'élevage

- Etudier les gisements disponibles (volumes, qualité) et volume minimal de rentabilité, étudier la possibilité de regroupement des gisements pour les exploiter (tris, prétraitements...)
- Dynamiser la R&D sur la valorisation des co-produits pour trouver des innovations de valorisation des coproduits :
 - évaluer pour chaque filière les nouveaux marchés et débouchés possibles
 - créer des partenariats avec les pôles de recherche et compétitivité sur les valorisations des cuirs et coproduits afin de les rendre disponibles (prétraités) pour les besoins de certains secteurs industriels (piste de réflexion sur la valorisation déjà engagée par INTERBEV Occitanie)
 - accompagner la R&D des schémas génétiques pour répondre aux besoins de qualité des peaux
 - soutenir les start-up qui s'engagent dans cette valorisation
- Animer : faire le lien avec d'autres secteurs d'activité que ces coproduits pourraient intéresser (industries du bâtiment, pharmaceutiques, textiles, de la maroquinerie, fertilisants organiques...)
- Organiser la formation technique dans les outils d'abattage en lien avec les centres techniques du cuir dans l'objectif de monter en gamme
- Proposer formation et accompagnement technique aux éleveurs pour valoriser leurs coproduits, notamment laine et cuir (comment limiter les agressions du cuir dans un objectif de montée en gamme), plumes, fientes, lactosérum, abats blancs, et sous-produits agro-alimentaires (graisse, abats, têtes, pattes...) et répondre aux exigences de qualité (sanitaire...)
- Financer les investissements nécessaires

1.4.3. Accompagner les éleveurs qui souhaitent produire de l'énergie

- Apporter un conseil adapté aux éleveurs pour leur projet de production d'énergie (photovoltaïque, méthanisation et le bois énergie issu de l'agroforesterie...) en minimisant l'utilisation de zones agricoles (solaire sur toitures et méthanisation à partir de déchets non utilisables en alimentation animale)
- Mettre en place une action coordonnée en vue de définir et renforcer les besoins d'accompagnement technique et juridique des éleveurs pour la production d'énergies alternatives et notamment la méthanisation et le photovoltaïque
- Encadrement collectif des projets en vue d'optimiser les coûts, la logistique et le service par appel d'offre (notamment s'appuyer sur le maillage des Cuma) pour mobiliser les éleveurs et structurer des filières énergétiques de territoire économiquement performantes : logistique de transport et d'épandage des projets de méthanisation, mécanisation des filières bois-énergie paysannes, etc.
- Soutien au développement par de l'animation et du financement des investissements (éleveurs et entreprises)

1.4.4 Accompagner les éleveurs vers la valorisation des services environnementaux de l'élevage

- Mesurer le rôle de l'élevage dans tous les domaines environnementaux (décarbonation, biodiversité dont la ressource mellifère des prairies...)
- Promouvoir les aménités de l'élevage
- Mettre en place un dispositif de rémunération
- Mettre en place des échanges de service avec les collectivités territoriales (dénouement, entretien des fossés, ...)

1.4.5 Accompagner les agriculteurs qui veulent se diversifier en créant un nouvel atelier élevage

BÉNÉFICIAIRES FINAUX

Éleveurs
Start-up dont l'activité est orientée vers la valorisation des coproduits
Entreprises agroalimentaires
Clients

CALENDRIER

Dès 2021

MAÎTRES D'ŒUVRE ET PARTENAIRES

Maîtres d'œuvres :

Agrotourisme : Bienvenue à La Ferme (CDA), accueil paysan
Coproduits : Interprofessions, Adao
Energie : CDA, OP, CUMA
Aménités environnementales : Asso en cours de création

Partenaires :

- Porteurs de PAT
 - Offices du tourisme
 - Parcs naturels
 - Conseils départementaux, régionaux
 - AgriSud ouest Innovation
 - Energie : Collectivités locales, ADEME
 - Coproduits : abattoirs
 - Constructeurs de bâtiments, équipementiers
-

INDICATEURS CHIFFRÉS MESURABLES

- nombre d'éleveurs et entreprises engagés dans une démarche agri-tourisme
- nombre d'éleveurs et entreprises accompagnés pour produire de l'énergie (méthanisation, photovoltaïque)
- démarches de valorisation des coproduits d'abattage
- nombre d'ateliers d'élevages créés en complément d'activités déjà existantes

CONTRAT DE FILIÈRES ANIMALES OCCITANIE

Pour un élevage et des entreprises agro-alimentaires « bien dans la société », durables, collaboratifs et vitalisant les territoires à l'horizon 2027

DÉFIS : → Plus de valeur ajoutée dans les filières animales et les territoires
→ Assurer la transition agro-écologique et répondre aux attentes sociétales

AXE STRATÉGIQUE 2

PROMOUVOIR UN ÉLEVAGE DURABLE ET RESPECTUEUX DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

FICHE ACTION 2.1

DÉVELOPPER DES MODES DE PRODUCTION DURABLES

OBJECTIFS DE L'ACTION

Mobiliser les filières animales dans la stratégie Agriculture durable de la Région Occitanie

Accompagner tous les éleveurs dans la transition vers l'agriculture durable

Conduire l'élevage d'Occitanie à une reconnaissance de **sa performance bas carbone**

DESCRIPTION ET CONTENU DES MESURES

2.1.1 Mobiliser des programmes de recherche et développement sur les outils d'aide à la décision n'existant pas encore ou nécessitant d'évoluer :

- pour améliorer l'empreinte carbone des élevages,
- pour améliorer la biodiversité et les autres aménités (sols, la gestion des paysages et des risques naturels...),
- et à terme pour réaliser des outils de diagnostics complets d'agriculture durable.

2.1.2 Former les techniciens sur les 3 piliers de l'agriculture durable et sur les thématiques plus précises et plus spécifiques telles que l'empreinte carbone, la biodiversité, la protection des sols pour développer le conseil stratégique global à l'échelle de l'exploitation et les différents labels notamment la conversion en Bio

- Créer un réseau de conseillers agricoles sur le territoire régional pour permettre au territoire de réfléchir à un projet de transition collectif (forum des conseillers)
- Mettre à leur disposition des outils de diffusion (webinaires pour informer et sensibiliser, catalogues de formations, ...)

2.1.3 Accompagner l'éleveur et les groupes d'éleveurs dans la réalisation des diagnostics « Agriculture durable » notamment réduction de l'empreinte Carbone ou les labellisations (HVE, HVN, ...), MAEC puis dans la mise en place d'un plan d'actions par un suivi technique adapté

- Inscrire l'élevage dans l'expérimentation relative aux contrats d'agriculture durable, basés sur la confiance et l'atteinte de résultats, et s'engager à intégrer ces critères dans les priorisations des futurs dispositifs d'aide

2.1.4. Créer et animer une association régionale pour valoriser des modes de production respectueux de l'environnement, notamment vendre du carbone ou valoriser des aménités liées à l'élevage

- Rétribuer les systèmes déjà vertueux par rapport aux aménités engendrées

2.1.5 Echanger avec les citoyens, entre agriculteurs, entrepreneurs du monde agricole, chercheurs : plateforme participative, tiers lieux à créer dans les lycées agricoles.... Communiquer sur l'agriculture durable

BÉNÉFICIAIRES FINAUX	<p>Eleveurs et groupes d'éleveurs Citoyens Entreprises (RSE)</p>
CALENDRIER	fin 2020/2021 => 2025
MAÎTRES D'ŒUVRE ET PARTENAIRES	<p>Maîtres d'œuvre : R&D : Instituts, LCA Organismes tech, OP, CDA, FD CUMA Diagnostics, labels... et plans d'action : réseau Chambre, OP, organismes techniques, formation technique</p> <p>Partenaires : échanges : Ets d'enseignement, tiers lieux, interpro dont ADAO</p>
INDICATEURS CHIFFRÉS MESURABLES	<ul style="list-style-type: none"> • nombre d'éleveurs engagés dans une démarche de réduction des émissions de C (plan d'action cap2er niv 2) ou HVE • nombre de CAD en élevage • nombre de techniciens formés • nombre d'éleveurs dans ces dispositifs
FINANCEMENTS FLÉCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> • mise en place d'outils PR => EU (Life) + Conseil régional • aide au diagnostic et plan d'action => Plan de relance Bas Carbone JA • aide au diagnostic et plan d'action (3 premières années) => Contrats agriculture durable Région/ mesure conseil FEADER • animation formation technicien => animation pilote action • vente de Carbone

CONTRAT DE FILIÈRES ANIMALES OCCITANIE

Pour un élevage et des entreprises agro-alimentaires « bien dans la société », durables, collaboratifs et vitalisant les territoires à l'horizon 2027

DÉFIS : → Plus de valeur ajoutée dans les filières animales et les territoires
→ Assurer la transition agro-écologique et répondre aux attentes sociétales

AXE STRATÉGIQUE 2

PROMOUVOIR UN ÉLEVAGE DURABLE ET RESPECTUEUX DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

FICHE ACTION 2.2

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET LA SANTÉ DES ANIMAUX

OBJECTIFS DE L'ACTION

Positionner l'élevage d'Occitanie sur le meilleur niveau de pratiques attendues en matière de bien-être animal sur l'ensemble du cycle de production

Améliorer le bien-être global : éleveur + animal (one health)

Mobiliser les énergies pour une couverture vétérinaire optimale sur l'ensemble du territoire de la Région

DESCRIPTION ET CONTENU DES MESURES

2.2.1 Renforcer la prise en compte du bien-être animal dans le cycle de production

- Former les techniciens des structures intervenant en élevage pour réaliser les diagnostics
- Créer et déployer des outils de diagnostics spécifiques par filière
- Accompagner techniquement les éleveurs sur l'évolution des pratiques nécessaires au bien-être de l'animal
- Adapter les bâtiments, les parcours et les équipements au regard des attentes sociétales en lien avec une recherche de meilleure valorisation des productions sur les marchés
- Mettre en place un groupe de travail interprofessionnel sur les conditions et modalités de la phase transport et abattage

2.2.2 Mettre en œuvre des programmes de recherche et développement

- Sur des maladies présentes dans notre région (outils de dépistage, maîtrise et assainissement, vaccins) et sur des animaux peu sensibles et naturellement résistants
- Sur la réduction des antibiotiques (méthodes alternatives..) et des antiparasitaires
- Sur la prise en charge de la douleur

2.2.3 Engager un programme d'actions pour empêcher la désertification vétérinaire

- Promouvoir la médecine rurale en écoles vétérinaires et établissements de formation pour pallier le manque de vétérinaires ruraux pluridisciplinaires ou spécialisés dans une production
- Contractualiser le suivi vétérinaire : accompagnement de bonnes pratiques sanitaires incluant un suivi préventif dans les élevages : approche globale du système d'élevage (alimentation, bâtiment, conduite de l'élevage, gestion intrants)
- Renforcer le partenariat entre les vétérinaires (GTV Occitanie, ENVT...) et les acteurs du conseil dans les filières
- Financer des travaux de collaboration entre vétérinaire et GDS, en particulier les actions de formation et d'enquêtes épidémiologiques réalisées conjointement dans le cadre d'épisodes sanitaires dans les élevages
- Participer à la mise en place d'action d'accompagnement au maintien du maillage sanitaire en milieu rural : diagnostic des difficultés, communication des solutions possibles...

2.2.4 Accompagner l'éleveur :

- dans la réalisation des audits, diagnostics biosécurité, bien-être animal, plan de dépistage (analyses),
- dans le suivi de plans de surveillance, de lutte et de prévention, (dépistage, élimination, vaccination...) notamment au regard des conséquences de la loi de Santé Animale et des orientations du Schéma Régional de Maitrise des Dangers Sanitaires,
- dans le suivi d'actions collectives validées dans le cadre d'une stratégie sanitaire lisible et partagée,
- dans la mise en œuvre de mesures de biosécurité,
- dans la gestion des animaux malades, l'introduction et le mélange d'animaux,
- dans l'achat de génétique adaptée,
- en prenant en compte les spécificités régionales (animaux allaitants donc coûts des analyses élevés (pas de lait de mélange) et nécessité de sécuriser la transhumance au niveau sanitaire),
- dans la formation (biosécurité, approche globale de la santé, BEA, ...),
- dans la limitation de l'utilisation de produits curatifs (réduction de l'utilisation des Antibiotiques mais aussi antiparasitaires),
- dans la réalisation des investissements nécessaires à la biosécurité et au BEA au-delà des normes (matériel spécifique en terme de biosécurité pour l'aménagement des bâtiments, des prairies et parcours).

BÉNÉFICIAIRES FINAUX

Eleveurs
Vétérinaires
Consommateurs

CALENDRIER

2021 (durée 5 ans)

MAÎTRES D'ŒUVRE ET PARTENAIRES

Maîtres d'œuvre :

FRGDS, Association sanitaires, FRGTV, ENVT, cluster, CDA, OP, OS, CORAM
OP, interpros dont ADAO, CDA

Partenaires : ENVT, instituts techniques, instituts de recherche, laboratoires

INDICATEURS CHIFFRÉS MESURABLES

- R&D maladies émergentes
 - Nombre de diagnostics réalisés
 - Nombre d'éleveurs en plan de lutte
 - Nombre de contrats de suivis préventifs
 - Nombre de techniciens formés sur BEA et préventif en santé animale
 - Nombre de vétérinaires formés sur méthodes alternatives
 - Répartition des vétérinaires ruraux (fin programme)
-

FINANCEMENTS FLÉCHÉS

- Financement des investissements BEA biosécurité dans les bâtiments d'élevage ou parcours
- Aide au diagnostic, aux contrats préventifs
- Recherche / maladies émergentes
- Action de sensibilisation au partenariat éleveurs-vétérinaires => FEADER

CONTRAT DE FILIÈRES ANIMALES OCCITANIE

Pour un élevage et des entreprises agro-alimentaires « bien dans la société », durables, collaboratifs et vitalisant les territoires à l'horizon 2027

DÉFIS : → Plus de valeur ajoutée dans les filières animales et les territoires
→ Assurer la transition agro-écologique et répondre aux attentes sociétales

AXE STRATÉGIQUE 2

PROMOUVOIR UN ÉLEVAGE DURABLE ET RESPECTUEUX DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

FICHE ACTION 2.3

ADAPTER L'ÉLEVAGE RÉGIONAL AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

OBJECTIFS DE L'ACTION

Adapter les bâtiments et les systèmes de production au changement climatique

Optimiser les ressources fourragères et alimentaires pour pallier aux sécheresses estivales

Utiliser l'amélioration génétique animale et végétale pour une meilleure adaptation au changement climatique

Améliorer la gestion de l'eau (abreuvement, nettoyage, irrigation...)

DESCRIPTION ET CONTENU DES MESURES

2.3.1 Adapter les ressources fourragères

- Mobiliser la R&D sur des améliorations génétiques végétales ou l'utilisation de nouvelles variétés et de mélanges adaptés
- Créer, adapter, diffuser des références sur les productions des milieux pour utiliser de nouvelles ressources : parcours boisés, landes/ diagnostics pour évaluer le potentiel et les principes de valorisation (conduite, saison, chargement, co-pâturage d'espèces...) / impact du changement climatique sur ces zones
- Mettre en place des investissements pour l'utilisation de ces nouvelles zones : clôtures, abreuvement, plantations d'arbres (parcours volailles)
- Permettre la sécurisation des cultures fourragères l'été (irrigation de façon raisonnée, pour la recherche d'autonomie alimentaire de l'exploitation)
- Soutien de l'accès à la ressource en eau (réserves, récupération eau de pluie, ...) tout en assurant une gestion équilibrée de la ressource
- Proposer des diagnostics et accompagnements sur l'ensemble des thématiques, adaptation des systèmes de production et aménagement des parcours :
 - techniques de pâturage (tournant dynamique ; gestion de la pousse de l'herbe pour profiter de sa meilleure qualité nutritive, formation sur gestion pastorale – renouvellement des ressources herbacées et ligneuses, adéquation avec les besoins des animaux, gestion des interventions complémentaires au pâturage) ; périodes de récolte et les modes de conservation, enrubannage, séchage en grange individuel, etc. recours aux analyses de fourrages à développer ; meilleure maîtrise de la pousse des espèces prairiales par rapport à l'altitude et à la température (haute l'été, basse l'hiver au niveau des massifs)
 - changement d'espèces utilisées pour optimiser la ressource fourragère (mélange prairie flore variée).
 - sur les aménagements de parcours en fonction du territoire, agroforesterie, plantation de haies, abreuvement, clôtures dont biosécurité, éclaircie et ouverture des milieux, mobilisation de nouvelles surfaces : cultures pérennes, sous-bois, sur de nouvelles périodes (hiver), création et animation d'Associations Foncières Pastorales...
 - pour accompagner les changements de pratiques d'élevage (par exemple la production en contre-saison).

2.3.2. Adapter les bâtiments pour améliorer le confort des animaux et mieux gérer l'eau

- Mobiliser la R&D pour proposer des solutions techniques au niveau des bâtiments et sur le recyclage de l'eau (stations de traitement), en vue de minimiser l'utilisation des ressources en eau
- Former des techniciens
- Aider et accompagner techniquement l'aménagement des bâtiments ou la création de bâtiments adaptés pour les éleveurs en minorant les impacts négatifs sur l'environnement :
 - pour les équipements de récupération d'eau de pluie, et les équipements économes en eau sur le nettoyage de l'exploitation agricole (stabulation, aire de chargement...), l'abreuvement (en bâtiment et en prairie) et l'irrigation (irrigation de précision),
 - pour les outils de transformation sur les process économes en eau (nettoyage).
- Améliorer les synergies bâtiments/parcours

2.3.3 Adapter au changement climatique la génétique proposée aux éleveurs

- Développement d'outils génétiques collectifs (phénotypage et résistance des animaux) et travaux de recherche
- Résistances aux maladies, parasitisme, stress thermique

2.3.4 améliorer les outils de gestion de crises climatiques

- Aide au transport de fourrages
- Autres outils financiers de gestion de crise

BÉNÉFICIAIRES FINAUX

Éleveurs dont GIEE
Techniciens et structures d'encadrement
OS

CALENDRIER

2021 - 2027

MAÎTRES D'ŒUVRE ET PARTENAIRES

Maîtres d'œuvre :

R&D Instituts techniques, CDA, OP, autres organismes techniques, OES, service pastoralisme CRAO, ADAO, chefs de projets têtes de réseaux régionales, stations expérimentales, GIE

Accompagnement, formation : CDA, service pastoralisme CRAO, OP, ASA, AFP, Association agroforesterie, de plantation des haies

Partenaires :

Etablissements d'enseignement, ENVT, instituts techniques, instituts de recherche, interpros

INDICATEURS CHIFFRÉS MESURABLES

- nombre de techniciens formés et d'éleveurs suivis
- aides à l'Appui technique autonomie fourragère ou alimentaire
- nombre de dispositifs de gestion de l'eau-recyclage
- programmes de R&D pendant la période sur ce thème

CONTRAT DE FILIÈRES ANIMALES OCCITANIE

Pour un élevage et des entreprises agro-alimentaires « bien dans la société », durables, collaboratifs et vitalisant les territoires à l'horizon 2027

- DÉFIS :** → Plus de valeur ajoutée dans les filières animales et les territoires
→ Assurer la transition agro-écologique et répondre aux attentes sociétales

AXE STRATÉGIQUE 3

RENFORCER LA DIVERSITÉ ET LA COMPLÉMENTARITÉ DES SYSTÈMES ET DES TERRITOIRES

FICHE ACTION 3.1

ADAPTER LES OUTILS DE TRANSFORMATION POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES MARCHÉS SUR TOUS LES TERRITOIRES

OBJECTIFS DE L'ACTION

Parvenir à **un maillage du territoire cohérent et optimisé**, au plan fonctionnel et économique, avec des **outils de transformation** pour plus d'élaboration de produits finis et en **réponse aux besoins du marché**

Accroître la coordination territoriale

Maintenir la **vitalité des territoires**

DESCRIPTION ET CONTENU DES MESURES

3.1.1 Créer un groupe multipartenarial (opérateurs économiques, État, Région...) chargé d'apporter des analyses sur les besoins d'évolution des outils d'abattage et de transformation

- Observatoire des outils d'abattage transformation
- Analyse des besoins territoriaux au regard des évolutions économiques, réglementaires et sociétales
- Veille innovation, réglementaire...
- Propositions d'actions

3.1.1 Mobiliser la R&D sur la transformation pour s'adapter aux évolutions des marchés (y compris à l'export) et aux produits du territoire (SIQO, charcuterie...)

- Réaliser des études de marché pour bien identifier les attentes des consommateurs, les contraintes de la restauration collective : produits, packaging...
- Identifier les productions régionales à fort potentiel de production
- Soutenir les programmes de R&D dans les entreprises de transformation (étude, investissements, tests...)
- R&D sur l'organisation du travail

3.1.2 Accompagner les investissements dans les outils de transformation du territoire

- Evaluer les besoins sur le territoire et identifier les manques en s'appuyant sur les études existantes
- S'assurer de la viabilité des outils et des investissements nécessaires en favorisant les outils collectifs, étudier leur faisabilité
- Soutenir les investissements pour faire évoluer les outils de transformation existants (BEA, améliorations sanitaires, attentes de la filière et des marchés, décarbonation, packaging...) et créer des outils manquants (ex : abattoirs mobiles, stockage de froid...)
- Soutenir la promotion des outils de transformation collectifs existants sur le territoire auprès des éleveurs, acteurs de la filière, consommateurs : sites web de géolocalisation des outils de transformation

3.1.3 Des outils de collecte (dont transport) et de quarantaine adaptés aux attentes des filières et de la société

- Investir pour faire évoluer les outils nécessaires à la collecte dans les filières notamment à l'export (lots,

quarantaines...), homogénéisation des lots, amélioration du BEA
 → Promouvoir les actions du projet Qualité de Vie au travail réalisé en lien avec la démarche RSE de la filière viande pour une mise en œuvre au niveau de la collecte et des centres d'allotement / quarantaine

3.1.4 Former et recruter des salariés des outils de transformation agroalimentaires

- Sensibiliser et former tous les acteurs aux adaptations nécessaires aux évolutions des marchés (en lien avec action R&D transformation) et partager les objectifs des filières au niveau de tous les maillons de la chaîne
- Communiquer positivement sur les métiers
- Promouvoir les actions du projet Qualité de Vie au travail réalisé dans les abattoirs en lien avec la démarche RSE de la filière viande

BÉNÉFICIAIRES FINAUX	Consommateurs Abattoirs Fromageries, charcuteries, salaisons, autres entreprises de la transformation Ateliers de découpe et de transformation OP Regroupement d'éleveurs Transporteurs, centres de tri et d'allotement
CALENDRIER	Dès 2021
MAÎTRES D'ŒUVRE ET PARTENAIRES	<p>Maîtres d'œuvre : abattoirs, entreprises de transformation, OP, interprofessions (dont ADAO) + CDA (pour les circuits courts), SEAB, FD CUMA (CUMA de découpe et transformation)</p> <p>Partenaires : instituts techniques, centres de recherche ...</p>
INDICATEURS CHIFFRÉS MESURABLES	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de techniciens formés • investissements réalisés dans les abattoirs, les centres d'allotement, les laiteries, salles de découpe
FINANCEMENTS FLÉCHÉS	Plan de relance/ FEADER

CONTRAT DE FILIÈRES ANIMALES OCCITANIE

Pour un élevage et des entreprises agro-alimentaires « bien dans la société », durables, collaboratifs et vitalisant les territoires à l'horizon 2027

DÉFIS : → Plus de valeur ajoutée dans les filières animales et les territoires
→ Assurer la transition agro-écologique et répondre aux attentes sociétales

AXE STRATÉGIQUE 3

RENFORCER LA DIVERSITÉ ET LA COMPLÉMENTARITÉ DES SYSTÈMES ET DES TERRITOIRES

FICHE ACTION 3.2

RENFORCER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DES ÉLEVAGES DE LA RÉGION

OBJECTIFS DE L'ACTION

Atteindre l'autonomie protéique des élevages pour l'alimentation des animaux

Produire et valoriser les protéines végétales régionales et renforcer la **coopération entre filières végétales et animales**

Mieux utiliser les **ressources pastorales et mellifères régionales dans l'alimentation animale**

DESCRIPTION ET CONTENU DES MESURES

3.2.1 Favoriser la Polyculture-Elevage à l'échelle du territoire pour optimiser l'utilisation des ressources régionales pour l'alimentation animale

- Mener un véritable plan protéines végétales régional pour l'alimentation des filières animales d'Occitanie :
 - établir le besoin en protéines pour l'élevage : évaluation des besoins, évaluation des ressources disponibles au sein de chaque territoire,
 - caractériser le besoin en eau (quantité et qualité) : évaluation des besoins, état des lieux des réserves.
- Favoriser les échanges éleveurs / producteurs en grandes cultures :
 - promouvoir les intérêts réciproques,
 - construire une contractualisation pluriannuelle entre producteurs de grandes cultures (céréales, oléagineux, semences) et éleveurs (dont apiculteurs) avec garanties de débouchés (état des lieux des outils existants, expertise juridique avec modèles de contrats, animation de territoires),
 - former, conseiller les céréaliers, les forestiers sur les choix variétaux, les choix de rotations...
- Former les techniciens pour créer des rations à partir des ressources régionales disponibles pour créer du lien entre filières

3.2.2 Favoriser le recours aux ressources pastorales et sylvopastorales

- Evaluer la ressource fourragère (estives, zones intermédiaires, prairies naturelles, herbe cultivée, parcours, intercultures – dérobées, vignes et vergers enherbés, chaumes...) à l'échelle du territoire : cartographie de la ressource avec notion de disponibilité
- Evaluer la ressource mellifère à l'échelle de la zone de butinage
- Promouvoir les intérêts réciproques des éleveurs, propriétaires (publics / privés) de ressources de pâturage / butinage (constituer des références sur les intérêts multiples et réciproques, collecter des retours d'expérience à partir d'initiatives déjà mises en œuvre, communiquer sur l'offre de pollinisation afin de rendre plus visible l'apiculture aux agriculteurs)
- Accompagner l'animation de territoire (recensement et mobilisation des ressources pastorales pour leur utilisation, communication sur le territoire, contact de collectivités...), du conseil et de la formation sur le pastoralisme individuel et collectif, la transhumance au sens large (déplacement des animaux ou des ruches), l'agrosylvopastoralisme
- Améliorer et diffuser les connaissances en agroforesterie sur les arbres fourragers et les plantes mellifères (notion de nombre, connaissance des espèces et des variétés) : expérimentations, formation, conseil

3.2.3 Favoriser la Polyculture-Elevage à l'échelle de l'exploitation pour optimiser l'utilisation des ressources pastorales et mellifères régionales pour l'alimentation animale

- Créer des références alimentation pour les différents systèmes d'élevage et races spécifiques de la région, pour une maîtrise de la distribution alimentaire et une diminution des besoins (cf. fiche 3.3)
- Former, conseiller les éleveurs pour une optimisation de leurs surfaces dans un objectif d'équilibre sol / troupeau : équilibrer les rations à chaque stade physiologique des animaux, analyser les fourrages...
- Mieux utiliser ses ressources avant d'en rechercher d'autres, techniques de pâturage, choix des rotations, (réintroduction des légumineuses et protéagineux dans les rotations), choix des espèces / variétés (légumineuses à graines et fourragères), acquérir des connaissances zootechnie / agronomie
- Favoriser l'utilisation d'outil d'aide à la décision pour optimiser l'autonomie alimentaire des troupeaux (logiciel de ration, logiciel de mesure d'impact environnemental – ex CAP2ER)
- Développer la fabrication d'aliments à la ferme
- Financer les matériels et aménagements nécessaires à l'exploitation en favorisant les projets d'investissements collectifs
- Mettre en œuvre la traçabilité de la provenance des aliments des fabricants et la contractualisation avec les producteurs de grandes cultures régionaux (cf plan protéine)

3.2.4 Communiquer sur les produits durables/ les filières écoresponsables qui valorisent la ressource alimentaire locale

- Communiquer auprès des acteurs des filières sur les retours d'expériences réussies sur l'utilisation de ressources alimentaires locales
- Communiquer auprès du citoyen consommateur sur les filières / démarches utilisant des ressources alimentaires locales (identifiant produit, événementiel...), et également sur les SIQO dont les CDC intègrent des critères d'approvisionnements locaux (autonomie alimentaire minimale, durée de pâturage...) en lien avec la durabilité des produits (2.1)

BÉNÉFICIAIRES FINAUX

- Eleveurs, céréaliers, forestiers, propriétaires publics / privés de terres pâturables
- Organismes techniques et de développement (Chambres d'agriculture, organisations de producteurs...), coopératives forestières et grandes cultures
- Groupements pastoraux
- AIRFAF
- Fabricants d'aliments

CALENDRIER

Dès 2021

MAÎTRES D'ŒUVRE ET PARTENAIRES

- Maîtres d'œuvre : PCE : OP, CA, contrôles de performances, instituts techniques ; Pastoralisme : Groupements pastoraux, AFP, forestiers, service pastoralisme CRAO, CDA ; Communication : IRQUALIM, ODG, CRAO, interprofessions dont ADAO
- Partenaires : Collectivités territoriales, AD'HOC, instituts techniques, INRAE, lycées agricoles, enseignement supérieur, Interpros, FDCUMA, HS AIRFAF

INDICATEURS CHIFFRÉS MESURABLES

- Augmentation de la sole de protéines végétales destinées à l'alimentation animale/taux achat d'aliment dans élevages (réseau référent)
- Nombre d'éleveurs suivis et engagés dans les échanges avec des céréaliers, nombre de techniciens formés
- Évolution des surfaces pastorales utilisées

FINANCEMENTS FLÉCHÉS

Mesure conseil, Pass élevage ; PCAE (FAF, séchage en grange...), Convention Région (animation pastorale), Mesure FEADER 766, Formation : VIVEA, CASDAR, GOPEI, RRN, mesure 121...

CONTRAT DE FILIÈRES ANIMALES OCCITANIE

Pour un élevage et des entreprises agro-alimentaires « bien dans la société », durables, collaboratifs et vitalisant les territoires à l'horizon 2027

- DÉFIS :** → Plus de valeur ajoutée dans les filières animales et les territoires
→ Assurer la transition agro-écologique et répondre aux attentes sociétales

AXE STRATÉGIQUE 3

RENFORCER LA DIVERSITÉ ET LA COMPLÉMENTARITÉ DES SYSTÈMES ET DES TERRITOIRES

FICHE ACTION 3.3

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES FRAGILES ET LES FILIÈRES EN DÉVELOPPEMENT

OBJECTIFS DE L'ACTION

Identifier les moyens nécessaires à l'accompagnement des agriculteurs des territoires fragiles vers une nouvelle performance

Mettre en place des démarches innovantes pour accompagner les filières émergentes

Mobiliser les outils de recherche-expérimentation adaptés aux contextes de la région Occitanie

DESCRIPTION ET CONTENU DES MESURES

3.3.1 Accompagner les territoires fragiles en vue du maintien des systèmes d'élevage ou de polyculture élevage

- Mettre en place un groupe de travail destiné à identifier les perspectives des territoires fragiles, notamment les territoires sortant des ZDS, de leurs productions animales, de la performance des systèmes de production
- Définir les outils d'accompagnement nécessaires à la pérennité des systèmes d'élevage ou de polyculture-élevage, de ces territoires et leur évolution vers de nouveaux modèles d'équilibre économiques, sociaux et environnementaux, notamment dans le cadre de projets alimentaires territoriaux.

3.3.2 Filières émergentes

- Identifier les filières de production animales qui disposent d'un potentiel de valorisation et de développement au regard des attentes du Pacte pour une alimentation durable en Occitanie, des besoins des marchés dont l'export, des attentes des consommateurs (viandes bio, porc durable, apiculture, ...)
- Mettre en place des études avec les acteurs amont-aval qui permettent de définir les moyens d'engager le développement de ces filières et la création de valeur ajoutée sur les territoires
- Définir les outils d'accompagnement et les partenariats nécessaires, notamment dans le cadre de projets alimentaires territoriaux

3.3.3 Mobiliser les moyens de la recherche-expérimentation pour accompagner les objectifs de développement des filières animales d'Occitanie

- Réaliser un état des lieux des sites existants par filière
- Associer les filières et les territoires à la gouvernance des stations d'expérimentation
- Construire des partenariats entre les acteurs de la filière et les exploitations des lycées agricoles comme outils de support d'expérimentation, en vue de disposer de références adaptées aux conditions des élevages d'Occitanie
- Veiller à la disponibilité de références par territoire recouvrant la diversité des contextes d'élevage régionaux (montagne, plaine, zone méditerranéenne...), des espèces et races et des pratiques / systèmes (herbagers, pastoraux, plus ou moins pâturant, Bio...), si nécessaire organiser leur collecte en lien avec

- les expérimentations et les diffuser
→ Animer des instances régionales sur le sujet au niveau technique et politique
→ Compléter ces expérimentations par des tests dans des élevages pilotes
-

BÉNÉFICIAIRES FINAUX

- Lycées agricoles
 - Eleveurs, interprofessions
 - Organismes de conseil technique
 - Stations de recherche-expérimentation
-

CALENDRIER

Dès 2021

MAÎTRES D'ŒUVRE ET PARTENAIRES

Maîtres d'œuvre

- Instituts techniques, CDA, autres organismes techniques (OP, Fédération des CUMA...), GIEE
- Lycées agricoles, ADAO
- DRAAF pour l'enseignement agricole
- SRFD (service régional de la formation et du développement)
- Acteurs des territoires

Partenaires :

- Interprofessions dont ADAO
-

INDICATEURS CHIFFRÉS MESURABLES

- inventaire des moyens nécessaires à l'accompagnement des agriculteurs des territoires fragiles vers une nouvelle performance
 - nombre de projets R&D et caractérisation
 - nombre de démarches innovantes pour accompagner les filières émergentes
-

FINANCEMENTS FLÉCHÉS

- Plan de relance PAT
- Région
- CASDAR

CONTRAT DE FILIÈRES ANIMALES OCCITANIE

Pour un élevage et des entreprises agro-alimentaires « bien dans la société », durables, collaboratifs et vitalisant les territoires à l'horizon 2027

DÉFIS : → Plus de valeur ajoutée dans les filières animales et les territoires
→ Assurer la transition agro-écologique et répondre aux attentes sociétales

AXE STRATÉGIQUE 4

RENOUVELER LES GÉNÉRATIONS D'ÉLEVEURS ET AMÉLIORER LA VIVABILITÉ DES EXPLOITATIONS

FICHE ACTION 4.1

FACILITER L'INSTALLATION EN ÉLEVAGE

OBJECTIFS DE L'ACTION

Conserver un **nombre d'exploitations et d'actifs** sur les productions d'élevage suffisant pour des **dynamiques fortes de filières et de territoire**

Prévenir les échecs à l'installation et amener de la lisibilité sur les revenus pour rassurer les nouveaux installés et les financeurs

Donner les moyens aux nouveaux installés de produire

Proposer de **nouveaux modes d'installation**, favoriser la pluriactivité

DESCRIPTION ET CONTENU DES MESURES

4.1.1 Soutenir les projets collectifs visant à créer des caisses de péréquation ou autre dispositif en vue d'assurer un revenu stable, au moment de l'installation et dans les 10 ans suivant celle-ci, à destination de tous les nouveaux installés, y compris les plus de 40 ans, adaptés aux filières courtes, aux SIQO et autres produits différenciés, aux productions transformées et/ou atypiques :

- Mettre en place des groupes de travail :
 - pour définir le dispositif avec l'ensemble des partenaires nécessaires,
 - établir un référentiel des prix par type de production,
 - identifier les besoins d'accompagnement technique des producteurs.
- Accompagner financièrement les projets collectifs associés à une sécurisation du revenu au travers d'une contractualisation

4.1.2 Permettre aux nouveaux installés l'accès aux moyens de production

- Financer les investissements en bâtiments et les dossiers liés à l'installation (ICPE, mise aux normes...)
- Financer l'achat de cheptel, via le dispositif Fonds d'Avance Cheptel, en étalant le remboursement du prêt FAC sur 10 ans
- Mobiliser les outils de l'agriculture de groupe pour préserver les capacités d'investissement du projet d'installation et apporter des solutions de travail à l'exploitation
- Mettre en place un fonds d'investissement foncier pour accompagner l'acquisition foncière, progressive ou non, le portage foncier, une restructuration du foncier et la reconquête des zones pastorales
- Mettre en place des groupes de travail sur les aides existantes (PCEA, Pass Elevage, Fonds d'Avance Cheptel) et le PDR : intégration des agriculteurs à titre secondaire en cours d'installation ou les plus de 40 ans ou les activités équestres agricoles, droits aux bonifications pour ces publics-là
- Mettre en place un groupe de travail sur la priorisation des accès à l'eau (irrigation, abreuvement) pour les nouveaux installés en élevage, notamment en Zone de Répartition des Eaux (ZRE), et sur la sécurisation des capacités d'épandage (surfaces, distances réglementaires d'éloignement des habitations)
- Mettre en place un groupe de travail régional sur l'installation sur certaines filières d'élevage (en équin, en bovins lait...), diffuser des exemples d'installations réussies, communication auprès des banques

4.1.3 Proposer de nouveaux modes d'installation, favoriser la pluriactivité

- Ouvrir le CEFI aux salariés déjà en place sur l'exploitation agricole ou en groupement d'employeurs souhaitant s'installer avec l'un des employeurs, pour une durée entre 6 mois et 1 an
- Communiquer activement sur les dispositifs de l'apprentissage et le CEFI (Contrat Emploi Formation Installation) :
 - auprès des collectivités et du grand public sur l'intérêt de conserver de l'élevage dans les Communes,
 - auprès des cédants éleveurs devant partir sous 5 ans pour anticiper la transmission, sous forme de témoignages.

4.1.4 Mettre en place des conditions favorables à une bonne transmission

- Communiquer sur les dispositifs existants (farm dating, Points d'Accueil Installation, ADEAR...)
- Renforcer l'accompagnement technique individuel des futurs cédants : poursuivre les projets en vue de céder, apprendre à travailler avec un repreneur, transmettre les savoirs et compétences notamment sur le troupeau...
- Animer des groupes d'agriculteurs cédants / candidats à l'installation : partage d'expériences réussies, échanges sur les craintes, les postures à adopter, le travail en commun, l'habitat du repreneur, etc.
- Adapter les aides pour faciliter la transmission des outils d'élevage financièrement lourds
- Continuer à investir sur les outils de production pour mieux les céder

4.1.5 Simplifier et renforcer l'accompagnement à l'installation

- Renforcer les références technico-économiques, les références sur le travail en complétant les données pour permettre de présenter une variété de systèmes (exemple : manque de références sur les systèmes en vente directe, les systèmes utilisant des surfaces pastorales nouvelles...)
- Animer un groupe de travail pour :
 - identifier des interlocuteurs techniques régionaux permettant de conseiller les porteurs de projet par filière et en capacité de maintenir dans le temps des connaissances actualisées de par leur implication directe dans la vie des filières, en lien et complément des PAI déjà existants,
 - mettre en place un guichet unique « Point Accueil Filière » qui centralise par filière les ressources disponibles sur les aspects ICPE, réglementaires, économiques, sanitaire, travail... et qui oriente les porteurs de projet vers des interlocuteurs techniques spécifiques selon les besoins,
 - mettre en place une base de données régionale des référents par filière et sa mise à jour,
 - mettre en place un annuaire des interlocuteurs techniques régionaux, sa diffusion auprès des conseillers installation (chambres, ADEAR) et sa mise à jour annuelle.
- Communiquer auprès des PAI sur ce besoin de dispositif spécifique, la présence de conseillers spécifiques par filière
- Accompagner techniquement et individuellement des futurs repreneurs de façon innovante sur les spécificités de l'élevage, en prenant exemple sur le projet Pirinéovi (serious game)
- Inciter le jeune installé à adhérer à un service d'appui technique pendant 5 ans (aide financière pour diminuer le coût du service), pour acquérir toutes les compétences dans les domaines variés d'un atelier d'élevage : un conseil technique axé sur les bases de son système de reproduction, les fondamentaux de l'alimentation, l'approche sol / troupeau, la capacité d'organisation de son système et du travail pour réussir à atteindre ses objectifs
- Inciter le jeune installé à adhérer et utiliser le service de remplacement pour prendre du temps pour lui de temps en temps, pour aller se former et se faire remplacer, pour protéger son exploitation et lui-même en cas de maladie ou accident...
- Organiser un système de parrainage, de tutorat avec des éleveurs pour accompagner le jeune installé pendant quelques années

BÉNÉFICIAIRES FINAUX

- Eleveurs repreneurs
- Eleveurs cédants
- Nouveaux installés

CALENDRIER

Dès 2021

MAÎTRES D'ŒUVRE ET PARTENAIRES

Maîtres d'œuvre

- OP, CA, ADEAR, Interpros dont ADAO, JA, GIE (fonds et caisse de péréquation), contrôles de performance

Partenaires :

- CER, MSA, Dirrecte/pôle emploi/l'enseignement (lycées et écoles d'ingénieurs), Groupements Employeurs, FD CUMA, Services de Remplacement
-

INDICATEURS CHIFFRÉS MESURABLES

- Nombre de nouveaux installés bénéficiant de la caisse de péréquation
- Edition d'un référentiel régional de prix par type de productions partagé entre partenaires
- Nombre de personnes conseillées par année par le Point Accueil Filière
- Nombre d'élèveurs installés,
- Nombre de techniciens affectés au suivi des jeunes après l'installation,
- Nombre de cédants accompagnés

CONTRAT DE FILIÈRES ANIMALES OCCITANIE

Pour un élevage et des entreprises agro-alimentaires « bien dans la société », durables, collaboratifs et vitalisant les territoires à l'horizon 2027

DÉFIS : → Plus de valeur ajoutée dans les filières animales et les territoires
→ Assurer la transition agro-écologique et répondre aux attentes sociétales

AXE STRATÉGIQUE 4

RENOUVELER LES GÉNÉRATIONS D'ÉLEVEURS ET AMÉLIORER LA VIVABILITÉ DES EXPLOITATIONS

FICHE ACTION 4.2

FACILITER LA VIE DES ÉLEVEURS, AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

OBJECTIFS DE L'ACTION

Améliorer la vivabilité des élevages

Répondre aux problématiques de main-d'œuvre sur les exploitations d'élevage

Améliorer l'attractivité du métier d'éleveur

DESCRIPTION ET CONTENU DES MESURES

4.2.1 Améliorer l'organisation du travail en élevage

- Développer des références technico-économiques sur le travail (pas uniquement à l'installation)
- Recenser et expertiser les outils existants
- Former les conseillers à l'approche travail
- Animer un réseau de conseillers sur le territoire
- Editer et diffuser un guide des structures régionales intervenant sur le travail en élevage, à destination des techniciens et éleveurs
- Animer un groupe régional sur le travail et la vivabilité en élevage
- Réaliser une journée régionale sur le travail en élevage
- Soutenir les investissements améliorant l'organisation et la pénibilité du travail en élevage : l'automatisation des élevages, l'innovation technique et organisationnelle

4.2.2 Rendre les métiers de salariés de remplacement en Groupement d'Employeurs ou en Cuma plus attractifs et mettre en place un réseau de salariés spécialisés en élevage

- Animer un collectif d'experts pour réaliser une formation basée sur une reconnaissance officielle des compétences des salariés de remplacements spécialisés en élevage (Certificat de Qualification Professionnelle)
- Créer un dispositif de parrainage entre les salariés expérimentés et jeunes salariés, en s'inspirant de l'expérience réussie de l'Ecole de la Vigne basée à Bordeaux
- Définir un système de parrainage/formation de salariés par les éleveurs et prévoir une indemnisation de l'éleveur « parrain » en déclinant le dispositif d'aide à l'apprentissage pour le dispositif de salariat au sein du service de remplacement, et créer ainsi un réseau de salariés compétents
- Mise en place d'une aide aux éleveurs pour la formation d'un salarié sur une technique ou un outil spécifique (gavage, robot de traite, transformation fromagère...) ou extension du dispositif de formation interne pour les groupements d'employeurs
- Communiquer plus activement auprès des formateurs et des jeunes (lycées agricoles, CFA-CFPPA...) ainsi qu'avec tous les acteurs des filières d'élevage :
 - comme solution de remplacement les Groupements d'Employeurs et les CUMA (maladie ou accident, vacances...)
 - comme la possibilité de formation pratique des porteurs de projets avant d'entrer dans un parcours d'installation
 - comme un choix d'avenir professionnel à part entière

- Lever la réticence des éleveurs en améliorant la prise en charge d'erreurs de gestion des troupeaux
- Communiquer positivement auprès des acteurs de l'emploi (Pôle emploi, missions locales...) sur les métiers du salariat en élevage pour attirer et former les demandeurs d'emploi

4.2.3 Développer les compétences de gestion des salariés chez les chefs ou futurs chefs d'exploitation, chez les conseillers d'élevage

- Sensibiliser les chefs d'exploitation à l'importance de la formation à l'accueil de salariés, organiser des formations, des journées techniques, des groupes d'échanges de pratiques et un colloque régional à destination des éleveurs et des conseillers sur le thème du travail : organisation du travail, gestion des ressources humaines et recrutement, gestion des risques selon les statuts (chef d'exploitation ou salarié), transmission des consignes, sécurité, transmission des exploitations, partage d'expériences réussies pour l'emploi d'un salarié
- Accompagner individuellement des éleveurs ou groupes d'éleveurs pour analyser leur travail et définir leur besoin d'employer un salarié dans une optique de gestion stratégique de l'exploitation plus sereine en partenariat avec les organismes qui travaillent la thématique du travail et rencontrent les exploitants (conseillers Chambres, filières, OP, FDCUMA)
- Travailler avec les lycées agricoles et les jeunes en formation pour :
 - sensibiliser aux thématiques RH, organisation du travail, travail en collectif, emploi salarié,
 - communiquer et diffuser de l'information sur ces sujets.
- Réaliser et diffuser des fiches techniques

4.2.4 Favoriser l'agriculture de groupe, les groupements d'employeurs et le remplacement

- Mettre en relation les jeunes avec des porteurs de projet qui cherchent des repreneurs, des associés
- Créer un « Pack Découverte Remplacement », à destination de tout nouvel utilisateur d'un service de remplacement, sans restriction d'âge, sous la forme d'une aide au remplacement, renforçant les aides existantes, pour inciter à se faire remplacer
- Animer :
 - sur le terrain des groupes d'agriculteurs pour :
 - échanger sur les besoins d'emploi, présenter les différentes solutions possibles existantes, rassurer sur le temps à y passer, sur les contraintes, sur l'aspect administratif, présenter les côtés positifs, etc.,
 - mettre en relation les éleveurs qui ont des besoins avec les structures pourvoyeuses.
 - un groupe de réflexion sur la simplification à l'accès à l'emploi, en s'inspirant du dispositif existant du CESU
- Prévoir du temps d'animation pour aller sur le terrain et rencontrer les exploitants, évaluer leur besoin en main-d'œuvre et mettre en relation les exploitants aux besoins complémentaires pour créer un groupe emploi
- Communiquer plus activement et plus proche du terrain (rencontres...) et avec tous les acteurs des filières d'élevage, auprès des éleveurs sur :
 - les dispositifs existants de la MSA, notamment sur l'aide en cas d'épuisement pour ne pas arriver à une situation de burn-out,
 - les services de remplacement, l'entraide, les groupements d'employeurs, Cuma etc.

BÉNÉFICIAIRES FINAUX

- Eleveurs
- Conseillers
- Salariés

CALENDRIER

Dès 2021

MAÎTRES D'ŒUVRE ET PARTENAIRES

Maîtres d'œuvre

- ISR, lycées Agri, CDA, VIVEA, Jeunes Agriculteurs, AREFA, FRCUMA, groupements d'employeurs

Partenaires :

- MSA, interpros dont ADAO, Pôle emploi, DRAAF DIRECCTE

INDICATEURS CHIFFRÉS MESURABLES

- Nombre d'éleveurs impliqués dans le système de parrainage
- Nombre de salariés expérimentés impliqués dans le parrainage de jeunes salariés
- Nombre de nouveaux utilisateurs de service de remplacement
- Nombre de Groupements d'Employeurs
- Nombre de conseillers formés à l'approche travail
- Nombre de journées de formation, techniques ou de sensibilisation sur le sujet du travail

CONTRAT DE FILIÈRES ANIMALES OCCITANIE

Pour un élevage et des entreprises agro-alimentaires « bien dans la société », durables, collaboratifs et vitalisant les territoires à l'horizon 2027

- DÉFIS :** → Plus de valeur ajoutée dans les filières animales et les territoires
→ Assurer la transition agro-écologique et répondre aux attentes sociétales

AXE STRATÉGIQUE 4

RENOUVELER LES GÉNÉRATIONS D'ÉLEVEURS ET AMÉLIORER LA VIVABILITÉ DES EXPLOITATIONS

FICHE ACTION 4.3

MOTIVER LES PLUS JEUNES

OBJECTIFS DE L'ACTION

Renforcer l'attractivité des métiers de l'élevage et assurer la continuité de la représentation dans les outils professionnels

Impliquer des jeunes dans la gouvernance des structures d'accompagnement

Développer les partenariats avec les lycées agricoles, ENSFEA

Communiquer positivement sur les métiers d'éleveur

DESCRIPTION ET CONTENU DES MESURES

4.3.1 Accompagner les jeunes dans leur intégration au sein des structures d'encadrement

- Informer les jeunes, les élèves sur les structures existantes qui gravitent autour de l'élevage, promouvoir tous les types de structures en incluant même les petites, démarches associatives, ou de coopération de proximité style CUMA ... et de la nécessité d'implication des responsables professionnels
- Mettre en place des dispositifs permettant aux jeunes de se dégager du temps et de s'impliquer dans les structures d'accompagnement car ils ont beaucoup de temps à consacrer à l'installation et à la stabilisation de leur exploitation (aides au service de remplacement notamment)
- Parrainer les jeunes dans leur prise de responsabilité
- Proposer des places stagiaires au niveau des comités techniques
- Former les jeunes à la prise de parole, leur rôle...

4.3.2 Renforcer la formation pratique dans les lycées et l'enseignement supérieur agricole

- Proposer des visites de terrain pour voir la diversité de l'existant aux classes des lycées agricoles jusqu'aux écoles d'ingénieurs
- Proposer aux éleveurs d'intervenir en classe (et les indemniser) : présentation théorique du métier et visites de l'élevage
- Echanger et intervenir auprès des enseignants pour qu'ils sachent ce qu'est le métier d'éleveur
- Intégrer les attentes des filières et la réalité du marché dans l'enseignement (SIQO, Bio, autres...)
- Proposer aux élèves de participer à la vie des structures sous la forme de projets d'études dirigés sur l'étude de cas pratiques

4.3.3 Mieux adapter les modalités de l'apprentissage aux contraintes des exploitations d'élevage

- Retravailler les plannings de l'alternance car le système par quinzaine est parfois mal adapté avec les contraintes de l'élevage (astreintes, multiplicité des activités des exploitations)
- Revoir le coût financier de l'apprenti (un salarié à mi-temps revient au même coût...)
- Développer les partenariats pour un apprentissage plus adapté
 - Pour les apprentis en service de remplacement : pouvoir intervenir sur plus de 3 exploitations après la période d'immersion sur l'exploitation référente

4.3.4 Communiquer positivement sur les métiers d'éleveur (dont salariat) et :

- Indemniser les éleveurs volontaires pour leurs interventions
- Comprendre réellement ce qui freine les jeunes à s'installer : coût, temps de travail, mode de vie...
- Intervenir dans les établissements d'enseignement et sur les plateformes d'orientation
- Former les éleveurs à parler à des jeunes, à parler de façon positive de leur métier
- Intervenir dans les structures d'accueil social, de demandeurs d'emplois
- Communiquer positivement et ne pas émettre de message ambivalent (beau métier, mais difficile), possibilité de communiquer également sur le produit
- Concerner la profession et les structures collectives et informer, proposer des groupes de réflexion pour définir les messages que l'on souhaite faire passer, quelles sont les priorités des messages : aspect financier, cadre de vie, astreinte relative du métier
- Accompagner les éleveurs qui souhaitent ouvrir les portes de leur exploitation agricole

BÉNÉFICIAIRES FINAUX

- Jeunes éleveurs et nouveaux installés
- Jeunes en formation, lycéens, étudiants, apprentis

CALENDRIER

Dès 2021

MAÎTRES D'ŒUVRE ET PARTENAIRES

Maîtres d'œuvre

- Lycées agricoles, organismes de formation, CA, OP, têtes de réseau, CFA, Interprofessions dont ADAO, Jeunes Agriculteurs
- Etablissements d'enseignement agricole
- DRAAF
- Autorité académique

Partenaires :

- CUMA, FD CUMA, FRCUMA, CDA, CRAO, OP, LCA, SR....

INDICATEURS CHIFFRÉS MESURABLES

- Nombre d'éleveurs formés à la prise de parole
- Nombre de visites de classe dans les élevages
- Nombre d'interventions d'éleveurs dans les classes
- Nombre de parrainages mis en place dans les structures agricoles
 - nombre de partenariat avec l'enseignement agricole,
 - nombre de stages réalisés en exploitation,
 - nombre de campagne de communication sur le métier d'éleveur.

FINANCEMENTS FLÉCHÉS

- FEADER
- RÉGION
- ÉTAT

3^E PARTIE : LE PILOTAGE DU CONTRAT DE FILIÈRE

FICHE PILOTAGE DU CONTRAT DE FILIÈRES ANIMALES

Périmètre du pilotage

Le pilote réalise les actions suivantes :

→ pour l'ensemble du contrat, le pilote s'appuie sur l'organisation collective décrite ci-après : comité de pilotage, comité opérationnel et groupes projet,

→ anime le comité de pilotage, le comité opérationnel et les groupes projets,

→ pour les actions du contrat, le pilote construit les actions avec les maîtres d'œuvre des mesures, évalue les besoins nécessaires à leur bonne réalisation, propose des modalités sur les dispositifs financiers d'accompagnement, etc... Il s'assure du phasage de l'action, de la coordination entre les acteurs, de l'adéquation des ressources humaines et financières.

Les financeurs arbitrent les actions à accompagner, construisent les dispositifs financiers et instruisent les dossiers.

Les maîtres d'œuvre réalisent les actions.

Ce pilotage a été confié de façon concertée au GIE élevage Occitanie.

Comité de pilotage : élus

Composition :

COREL + ADAO+ AREA + interprofessions (collège amont et aval) + financeurs (DRAAF, Conseil régional, Agence de l'eau...).

Chambres d'agriculture	Organismes économiques	Interprofessions	Organismes techniques	Syndicats	
Cdas 09, 11, 12, 30,31, 32, 34, 46, 48, 65, 66, 81, 82	LCA bovin, ovin, équin, porcin, volailles, palmipèdes, cunicoles FRCL SO Associations d'éleveurs AREA	Cilaisud, Cilaisud caprin, Interbev, Roquefort, Midiporc, AFRAC, Interbio, ADAO, CEO (Interprofession Equin)	GDS, IA, CORAM, Contrôle performance bovin viande, bovin lait, ovins lait IRQUALIM	FRSEA, Jeunes agriculteurs Confédération Paysanne, Coordination rurale	Commission Pastoralisme Commission Circuits courts Section Equine Abattoirs Fabricants aliments / SOFAB DRAAF Conseil Régional Agence de l'Eau

Rôle :

- s'assurer de la mise en œuvre du contrat de filière et le faire évoluer selon les besoins,
- assurer le suivi des travaux : avancée des travaux par rapport aux objectifs fixés,
- prioriser les actions/s'assurer de la répartition des actions par filières et territoires,
- adaptation du contrat aux évolutions de contexte/aux difficultés de mise en œuvre,
- réunion une fois/an.

Comité opérationnel : techniciens

Composition :

maîtres d'œuvres régionaux identifiés dans les axes.

Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4
Interprofessions, CRA Occitanie : service promotion des produits/ énergie, LCA, FRCU-MA, IRQUALIM, ADAO, interbio, Accueil paysan, Team France Export, ODG, ODG	Interprofessions, CRA Occitanie, LCA, FRCU-MA, FRGDS, Associations sanitaires cluster, FRG-TV, ENVT, Organismes techniques, OS, CO-RAM, OES, OS, Service commun Pastoralisme, ASA, AFP, Association agroforesterie : plantation de haies, stations expérimentales. Instituts techniques	CRA Occitanie (service pastoralisme, agro-environnement), LCA, Interprofessions, AFP, IRQUALIM, FRCUMA, ODG, GIEE, ADAO, abattoirs, instituts techniques, organismes techniques, contrôle de performance, lycées agricoles, DRAAF (enseignement agricole), IAA, forestier.	Interprofessions, CRA Occitanie service LCA, installation/promotion des métiers, FRCUMA, lycées Agri, VIVEA, AREFA, JA, groupements d'employeurs, ARDEAR, Services de remplacement, DRAAF (autorité académique).

Rôle :

- phasage du projet, définition des indicateurs de suivi, suivi des indicateurs,
- réunion 2 à 3 fois par an.

Groupes projets pour construire et mettre en oeuvre une action ou mesure (informels, réunis si besoin)

Composition :

bénéficiaires des actions/maîtres d'œuvre, prescripteurs

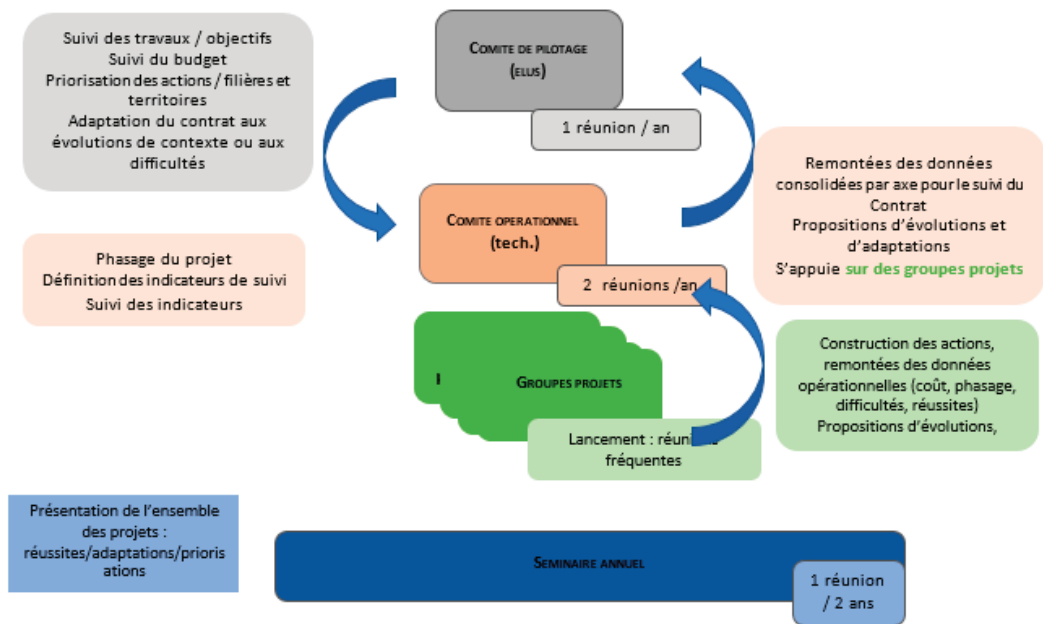
Rôle :

définition du contenu des actions, du coût, phasage de l'action, remontée des indicateurs et de la mise en œuvre, remontée des difficultés rencontrées et points bloquants, remontée des propositions d'évolution, proposition d'indicateurs de réalisation, remontée des réussites ; réunions fréquentes au lancement des actions puis interlocuteurs faisant remonter les informations de suivi (une fois par an).

Séminaire bisannuel des maîtres d'œuvre

Composition :

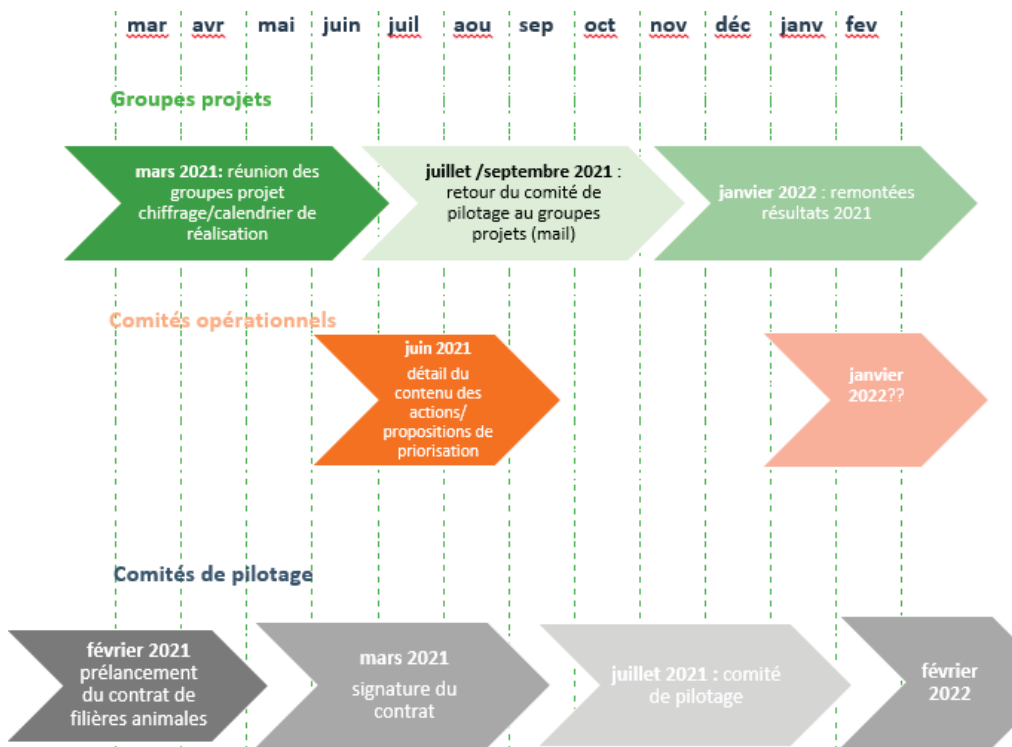
ensemble des maîtres d'œuvre+ partenaires + comité de pilotage + associations consommateurs



Rôle :

assemblée informative où sont présentées les actions mises en œuvre et le bilan de l'année, mise en avant des actions réussies, témoignages...

Calendrier lancement 2020/2021



GLOSSAIRE

Pilote : coordonne l'ensemble des mesures de l'action, le chef d'orchestre.

Maître d'œuvre : réalise les actions.

Partenaires : aident sur la méthode, apportent un conseil, une expertise.

Bénéficiaires / cibles : bénéficient des actions in fine.

ADAO : Association de Développement de l'Agriculture en Occitanie

Agriculture Durable : il s'agit de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. L'agriculture durable (ou soutenable, en traduction de l'anglais sustainable) est l'application à l'agriculture des principes du développement durable ou soutenable tels que reconnus par la communauté internationale à Rio de Janeiro en juin 1992. Elle s'appuie sur 3 piliers :

→ social : bien vivre de son métier et contribuer à des campagnes vivantes,

→ environnemental : l'environnement, une chance pour notre agriculture,

→ économique : des modèles viables.

La transition vers un nouveau système représente une prise de risque. L'accompagnement systématique par un conseiller en constitue une première sécurisation. C'est pourquoi la Région a mis en place des contrats Agriculture Durable. L'objectif des contrats est d'inciter les agriculteurs/entreprises du secteur (coopératives notamment) à s'engager dans cette transition et dans la prise de risque induite par des transformations profondes.

AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. <http://www.reseau-ama.org/>

AREA Occitanie : Association Régionale des Entreprises Alimentaires de la région Occitanie. <https://areaoccitanie.com>

BEA : bien-être animal

CDA : Chambres départementales d'agriculture

CAD : Contrat agriculture durable

Circuits courts : sont considérées comme circuits courts la vente directe, du producteur au consommateur, ou la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur (Le Labo de l'Economie Sociale et Solidaire).

Circuits de proximité : le circuit de proximité est un circuit de commercialisation qui mobilise les proximi-

tés géographiques et organisées entre acteurs du système alimentaire en permettant ainsi une meilleure viabilité économique pour les producteurs.

CORAM : Collectif des races de massifs

CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole. <http://www.cuma.fr/>

DFCI : Défense des Forêts contre les Incendies

ENVT : Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

ETP : Equivalent Temps Plein

FDCUMA : Fédération Départementale des Cuma

FRCUMA : Fédération Régionale des Cuma

GTV : Groupement Technique Vétérinaire

HVE : haute valeur environnementale

HVN : haute valeur naturelle

LCA Occitanie : la Coopération Agricole Occitanie est le syndicat professionnel des coopératives agricoles et agroalimentaires d'Occitanie et de leurs filiales.

<https://www.lacooperationagricole-occitanie.fr/index.php/fr/>

MAEC : mesure agro-environnementale et climatique

PAC : Politique Agricole Commune

PCAE : Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles.

<https://agriculture.gouv.fr/plan-de-competitivite-et-dadaptation-des-exploitations-agricoles>

Parcours : surfaces à vocation alimentaire où le bétail est conduit assez librement, couvertes par de la végétation naturelle ou peu artificialisée. Ils comprennent les estives, les hivernes, les zones autour des bâtiments en élevage granivore.

Restauration collective : la restauration collective est une branche industrielle qui a pour activité de servir des repas en collectivité hors du domicile privé.

Restauration commerciale : la restauration commerciale fait partie d'un ensemble appelé la Restauration Hors Domicile (RHD) et qui regroupe tous les établissements ayant pour objectif de gagner de l'argent au travers des prestations fournies aux clients.

RHD : Restauration Hors Domicile

SIQO : Signes officiels de la Qualité et de l'Origine. Ils comprennent :

→ Label rouge

→ L'Indication Géographique Protégée (IGP)

→ L'Appellation d'Origine Protégée / Appellation d'Origine Contrôlée (AOP/AOC)

→ L'Agriculture Biologique (AB)

→ La Spécialité Traditionnelle Garantie (STG)

En France et en Europe, des logos officiels permettent de reconnaître les produits qui bénéficient d'un signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine. Pour tout savoir sur les SIQO :

<https://www.inao.gouv.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQO>

SR : Service de Remplacement

**PHOTOS
couverture**

Une bergère et son troupeau de brebis © Thebault Patrice

Élevage de Porc Noir de Bigorre © Camberoque Nina

Élevage dans le PNR de l'Aubrac © Thebault Patrice

Élevage de chèvres et production à la ferme de Pélardons AOP © Boutonnet Laurent

Quatrième de couverture

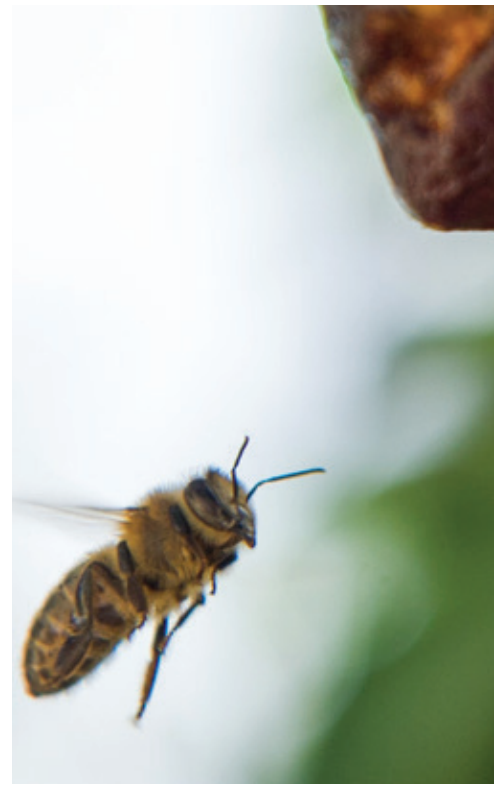
Élevage de taureaux AOP Camargue © Boutonnet Laurent

Exploitation agricole de polycultures BIO / élevage © Pouchard Sébastien

Programme « Bienvenue aux abeilles » © Ferrer Fabien

Exploitation agricole de production de lait (vaches prim'Holstei) © Lapeyrere Sébastien

Élevage de Canards Gras © Lapeyrere Sébastien



HÔTEL DE RÉGION

Toulouse Montpellier

22, bd du Maréchal Juin
31406 Toulouse cedex 9

201, av. de la Pompignane
34064 Montpellier cedex 2

Appel gratuit / N°unique : 30 10

@occitanie | laregion.fr

